

Penser et pratiquer le développement autrement : Une réflexion évolutive sur l'altermondialisme

Pascal van Griethuysen & Marcos Arruda
(novembre 2006)

VERSION DE TRAVAIL – NE PAS CITER

Résumé

Ce texte propose une réflexion sur les alternatives à l'expansion mondiale du mode de développement occidental telles que proposées par le mouvement altermondialiste depuis une dizaine d'années. Sur la base d'une approche économique évolutive permettant un approfondissement conceptuel des notions de développement et de mondialisation, il envisage le potentiel de changement que représente le mouvement altermondialiste face à un itinéraire de développement mondial toujours plus soumis aux règles de la propriété et à la logique industrielle. Tout en insistant sur la nécessité de penser et d'orienter le développement sur de nouvelles bases, il souligne les difficultés de réorienter un itinéraire de développement mondial caractérisé par la dépendance d'itinéraire, l'enfermement techno-institutionnel et l'impasse éco-sociale. Dans le cadre de cette double contrainte, quelques orientations stratégiques sont proposées en vue d'une transition vers un mode de développement plus équitable et plus soutenable.

Introduction

La mondialisation du mode de développement occidental, à la fois capitaliste et industriel, a conduit la société civile à réagir contre les répercussions sociales et écologiques négatives qu'elle entraîne. Dans les années 1990, c'est la contestation qui domine, culminant lors des manifestations de Seattle en 1999 dans un vaste mouvement qualifié d'*antimondialiste*. Rapidement, le mouvement se propose de dépasser la dynamique contestataire et d'envisager d'autres voies de développement pour la société mondiale ; c'est la naissance du mouvement *altermondialiste*, dont l'origine officielle correspond à l'organisation, en janvier 2001, du premier Forum Social Mondial (FSM) à Porto Alegre, au Brésil. Organisé en réponse et en parallèle au Forum Économique Mondial de Davos, le FSM annonce clairement son crédo : « Un autre monde est possible ».

S'opposant « au néolibéralisme et à la domination du monde par le capital et par n'importe quelle forme d'impérialisme »¹, le mouvement altermondialiste vise « la construction d'une société planétaire centrée sur l'être humain »². Pour ce faire, le FSM se propose d'être un espace de débat, de réflexion et d'échange sur les moyens de « recentrer l'activité économique et l'action politique sur les nécessités de l'être humain et le respect de la nature »³.

La présente contribution s'intéresse au potentiel de changement de l'altermondialisme, à la capacité de ce mouvement d'insuffler une dynamique sociale conduisant à la réorientation désirée, face aux inévitables blocages émanant du système qu'il vise à

¹ Premier principe de la Charte du Forum social Mondial (FSM 2001).

² Ibid.

³ Principe 13 de la Charte du FSM (FSM 2001).

[m1] Comentário: Seattle a inaugurado uma nova forma de organização social, sem cabeça, sem hierarquia, articulada a partir de redes de comunicação informática e telemática. Unificada pela oposição ao mito do livre comércio, este movimento conseguiu pôr em xeque as negociações da organização mais poderosa da globalização neoliberal, a Organização Mundial do Comércio (OMC). Três outros eventos que configuraram uma presença em mesmo tempo contestatória e propositiva do altermondialismo se sucederam em 2003: a falha do teste da OMC de retomar as negociações comerciais em Cancun; o fracasso em Miami das negociações para uma nova Zona de Livre Comércio das Américas (ALCA) e as manifestações simultâneas em 15 de fevereiro de 2003 contra a invasão do Iraque pelas tropas americanas e britânicas. Há algumas evidências de que a consciência está sempre mais se espalhando no mundo de que o fracasso do sistema econômico globalizado e de suas instituições mais poderosas; e de que a urgência de uma mundialização baseada nos valores e nos princípios sociais enraizados nos valores da equidade, da democracia e da sustentabilidade.

renverser. Elle ne constitue qu'une première approche, une tentative de donner, à travers une perspective économique évolutive, une compréhension substantielle de cette dynamique sociale, souvent décrite comme « la nébuleuse altermondialiste ».

Le constat de la nature socialement inéquitable et écologiquement destructrice du mode de développement occidental, comme la volonté d'initier une réorientation basée sur des objectifs de justice sociale et de soutenabilité écologique, animait déjà les tenants de l'écodéveloppement (Sachs 1972, 1980; Kapp 1972; Sigal 1977) dans les années 1970, période à laquelle les critiques envers le modèle occidental de développement, comme la formulation d'alternatives pratiques, apparaissent encore aujourd'hui les plus abouties. Or, malgré la qualité de leur analyse et la pertinence de leurs propositions, les débats, les réflexions et les expériences pratiquées dans les années 1970 n'ont pas conduit à la réorientation souhaitée. Plutôt que de conduire à une inversion dans la hiérarchie des décisions orientant le mode de développement à travers la subordination des activités économiques à des considérations sociales et écologiques, les décennies qui ont suivi ont au contraire renforcé la prééminence des intérêts économiques dans les rapports humains et dans les relations Homme-Nature.

Tout s'est passé comme si les intérêts en présence ont pu non seulement contrer les stratégies de changement (à l'exemple des coups d'Etat militaires fomentés dans certains pays ayant mis en place des politiques de développement autocentré, basées notamment sur les substitutions aux importations), mais également renforcer la prédominance du modèle de développement occidental. Dans les années 1980, les principales économies occidentales (USA, Grande-Bretagne, Allemagne) s'investissent dans des politiques ouvertement libérales **initiées**, politiques renforcées par les réformes institutionnelles imposées par les organisations financières internationales aux pays confrontés à la crise du surendettement. Avec l'effondrement du système soviétique en 1989 disparaît le principal obstacle à l'expansion mondiale du modèle occidental, qui se concrétise en 1995 avec la **création** de l'OMC, organisation consacrant pour la première fois dans l'histoire, la prédominance de l'économie capitaliste à l'échelle mondiale⁴.

Parmi les enseignements qu'il est possible de tirer de l'expérience de l'**écodéveloppement** pour notre réflexion sur l'altermondialisme, retenons ici la capacité du système établi à contrer les stratégies visant à initier des dynamiques alternatives, incompatibles avec la pérennité du système et des intérêts qu'il soutient. Un tel enseignement nous enjoint à examiner de plus près les capacités du cadre institutionnel à empêcher une dynamique dont l'objectif est une transformation radicale de l'ordre qu'il établit et qu'il pérennise. De fait, l'ambition affichée des altermondialistes de changer les fondements mêmes du processus de mondialisation ne peut que se heurter aux puissants intérêts qui bénéficient du système actuel et de son expansion.

Afin d'étudier le potentiel du mouvement altermondialiste à initier une nouvelle orientation au développement mondial contemporain, nous allons adopter une *approche évolutive* de notre objet d'étude. L'approche évolutive se concentre sur les interactions entre l'évolution d'un processus et celle de son contexte de réalisation. Elle s'intéresse aux conditions qui rendent ou non possible l'émergence et la permanence d'un processus dans un milieu donné (paramètres d'ordre), ainsi que les modalités d'organisation et de fonctionnement que le processus développe en interaction avec son milieu (auto-

⁴ L'émergence, dans les années 1980 et 1990, des problématiques environnementales globales (couche d'ozone, changement climatique), signal de la non viabilité du développement mondial, a favorisé la recherche de solutions globales, et, **partant, de la globalisation du modèle de développement occidental.**

[m2] Comentário: Supprimer 'initiées. Faire référence au Consensus de Washington, qui a formalisé l'idéologie du 'libre commerce' et de la dérégulation des marchés, réduisant le rôle des Etats à des défenseurs des intérêts des grandes corporations et aux tâches de contrôle social. Mentionner la note 34 à la p. 18 pour plus de détail sur le Consensus de Washington.

[m3] Comentário: Note : Non viabilité du Mode dominant de développement. Mais il faut tout de suite faire la distinction entre développement et croissance économique ! Souligner que le système du capital ou de la propriété a besoin de croissance illimité, sans considérer les limites des biens naturels, et des écosystèmes. Développement a à voir avec la réalisation des potentiels humains, sociaux et phylétiques dans son contexte naturel (environnemental). Croissance est liée à la quantité, développement, à la qualité. Il y a aussi un lien entre la soutenabilité et la qualité : L'économiste néerlandais Roefie Hueting croit que pour arriver à la soutenabilité il faut s'éloigner de la croissance du produit interne. Elle ne peut être achevée que par la stabilisation quantitative des richesses matérielles et son remplacement par le développement de la qualité de la vie (« The Brundtland Report : A Matter of conflicting Goals », 1990, *Ecological Economics* 2 (2)). L'épuisement des capacités régénératives et assimilatives de la terre signifie que la croissance économique est en train de surexploiter le milieu naturel déjà sur taxé. Crois-tu que l'émergence des questions environnementales globales FAVORISE la recherche de solutions globales ? Je dirais plutôt OBLIGE. "... et, partant, de la globalisation..." est une conclusion incompréhensible pour moi.

organisation). C'est cette démarche que nous nous proposons d'adopter dans ce texte : nous allons nous intéresser aux principales stratégies préconisées par les altermondialistes pour la transformation du monde (processus), et nous interroger sur les chances de succès de telles stratégies dans le contexte de mondialisation actuel (contexte). Pour ce faire, nous allons procéder aux étapes suivantes :

- identifier, à travers une analyse économique évolutive, les critères d'orientation de la mondialisation contemporaine ; cette analyse se centrera sur l'institution constitutive de l'économie capitaliste, la **propriété** ;
- décrire, à partir d'une perspective économique évolutive, les critères d'orientation alternatifs proposés par le mouvement altermondialiste et les stratégies poursuivies par cette mouvance en vue d'un autre type de mondialisation ;
- évaluer les possibilités pour les critères alternatifs de s'implanter dans un processus de mondialisation dominé par les critères d'orientation de l'économie de propriété ; sur cette base, réfléchir aux stratégies permettant de renforcer les possibilités de réorientation du développement mondial.

Notre contribution adopte une structure conforme à ces étapes. Mobilisant les récents **développements** de la théorie économique de la propriété ou *property economics* (Steiger 2006), la première partie propose de situer la pertinence relative des positions des partisans de la **mondialisation**, selon qui ce processus est créateur de richesses et de celles de ses opposants, pour qui ce processus aboutit à une double crise sociale et environnementale. Elle permet de mettre en exergue la dépendance de l'itinéraire de développement mondial envers ses fondements institutionnels et technologiques et d'identifier l'impasse éco-sociale à laquelle conduit l'expansion mondiale d'un mode de développement capitaliste et industriel (Partie 1). Explicitant la hiérarchie de valeurs préconisée par le mouvement altermondialiste, la seconde partie propose un bref tour d'horizon des principales stratégies envisagées au sein de cette mouvance en vue d'une réorientation du développement mondial. Distinguant les propositions qui s'intègrent au cadre institutionnel de la mondialisation (innovations graduelles) de celles qui, s'inscrivant en rupture avec ce cadre, visent le développement d'alternatives au cadre lui-même (innovations radicales), cette partie met l'accent sur les obstacles et les freins émanant du système mondial face à un mouvement qui vise à le déstabiliser (Partie 2). Finalement, la troisième partie adopte une perspective évolutive du changement social pour poser quelques jalons de réflexion en vue d'une réorientation envers un mode de développement mondial **plus** équitable et **plus** soutenable (Partie 3). Rappelant la nature ouverte de tout itinéraire de développement, quelques réflexions sont alors proposées en guise de conclusion.

Une analyse économique évolutive de la mondialisation

(Très bonne présentation de la vision évolutive de l'économie !)

Economie évolutive, mondialisation et altermondialisme

L'économie évolutive se démarque de l'économie conventionnelle par le fait qu'elle rejette la pertinence d'une analogie mécaniste (le modèle de l'équilibre général, référence théorique de l'économie conventionnelle) et ancre son épistémologie heuristique sur une *vision évolutive du monde*, selon laquelle le monde, résultant de l'interaction

[m4] Comentário: Pour être clair, il faut expliquer l'opposition entre économie 'de la propriété' et économie 'de la possession'. Ou bien parler de 'propriété privée', que est le mode spécifique de propriété du système du capital. On peut aussi parler d'une économie de besoins et du bien vivre pour chacun et pour toutes, qui entraîne la planification des investissements et des politiques d'Etat vers la satisfactions des besoins et la création des conditions propices pour le développement du bien vivre de chacun et de tous par chacun et par tous. Dans les deux cas, il est important de souligner le déplacement du noyau conceptuel de l'économie de l'accumulation de richesses matérielles vers l'être humain, ses besoins et aspirations, et son développement personnel et social.

[m5] Comentário: En France j'ai trouvé une tendance à la distinction entre 'globalisation' – pour se référer à la mondialisation du capital - et mondialisation – pour parler d'une socio-économie globale et solidaire en formation. Crois-tu que ça pourrait être explicité dans notre texte?

[m6] Comentário: J'éviterais les termes comparatifs. Quand on parle d'équité et soutenabilité, il ne faut pas les relativiser ! Ou le développement est équitable et soutenable ou il ne l'ai pas.

d'innombrables processus de changement, est en évolution permanente, en perpétuel devenir (Buican 1997). Partageant avec d'autres disciplines scientifiques une perspective évolutive, l'économie évolutive s'en différencie par la reconnaissance explicite de la spécificité des relations sociales et économiques. Cette spécificité tient au fait que le système économique est en relation continue avec son milieu naturel et son contexte socioculturel, et que les modalités de ces relations sont définies par les institutions.

Par *institutions*, l'économie évolutive, s'inscrivant dans la lignée de l'économie institutionnelle critique⁵, entend les différents processus sociaux qui permettent le maintien dans le temps d'une société : habitudes et valeurs sociales, modes de penser et d'agir, règles sociales et juridiques, autant de modalités sociales qui déterminent le champ du possible ou du permis au sein duquel les différents membres de la structure sociale peuvent et doivent se comporter, ainsi que les sanctions appliquées aux contrevenants⁶. L'ensemble des arrangements institutionnels existant à un moment donné dans une société constitue son *cadre institutionnel*. Ce cadre institutionnel détermine le type de relations sociales qu'il est possible d'avoir, et régleme également les relations Homme-Nature à travers de multiples droits et devoirs relatifs à l'accès, à l'usage et à l'exploitation des **ressources** naturelles⁷.

En définissant ce qui est permis et ce qui ne l'est pas, le cadre institutionnel opère une sélection permanente au sein de la société, favorisant certains comportements sociaux (ou les rendant obligatoires) et décourageant (ou interdisant) d'autres. Cette *sélection culturelle*, que John Commons appelait la "sélection artificielle" (Commons 1934), se réfère à l'arbitrage opéré par la collectivité entre différentes options sociales. Elle ne se limite pas à restreindre certains comportements ou interdire certains projets, mais permet également la réalisation d'objectifs individuels et collectifs qui, sinon, n'auraient pu être actualisés. Dès lors, afin d'évaluer le potentiel du mouvement altermondialiste à établir les bases d'une mondialisation humaniste et respectueuse de l'environnement, une analyse évolutive des critères de sélection culturelle semble requise. Cependant, compte tenu de l'ampleur du champ couvert par une telle analyse, nous nous limiterons à identifier et évaluer la compatibilité entre, d'une part, les critères de sélection internes au processus de

[m7] Comentário: Note : Réviser la citation. Je crois que ma correction procède.

[m8] Comentário: Est-ce mieux d'employer le terme BIENS naturels, ou bien, distinguer clairement le terme économique "ressource" (bien naturel à exploiter économiquement) de "bien" naturel.

⁵ Inspiré de la philosophie pragmatique et de l'évolutionnisme darwinien, le mouvement institutionnaliste s'est développé aux Etats-Unis dès les années 1890, avec notamment la publication en 1898 de l'article de Thorstein Veblen (1857-1929) "*Why Is Economics Not an Evolutionary Science ?*". Au sein de l'économie contemporaine, on constate un regain d'intérêt pour les perspectives institutionnelles depuis la fin des années 1980. Deux principaux courants devraient cependant être distingués (Bush & Tool, 2001). D'une part, la *nouvelle économie institutionnelle*, qui étudie les institutions dans un cadre d'analyse hérité de l'économie néoclassique. D'autre part, le *néoinstitutionnalisme*, qui perpétue un institutionnalisme critique notamment à l'égard de l'économie néoclassique.

⁶ Le fonctionnement, l'application et l'opérationnalisation d'une institution requièrent l'existence et l'action de structures sociales spécialisées, i.e. d'*organisations*. C'est pourquoi le terme d'institution utilisé au sens large désigne parfois des organisations. En fait, comme le relève Bromley (1989:43) « *organizations are best thought of not as being institutions, but as being defined by institutions* ». Par exemple, alors que la Banque Mondiale et le FMI sont souvent appelées les institutions de Bretton Woods, elles constituent en fait les organisations en charge de l'opérationnalisation du système financier institué en 1944.

⁷ Si, du point de vue socioculturel, les relations sociales et les relations avec le milieu naturel sont définies par les conditions institutionnelles, ce sont les *technologies* qui déterminent, sur le plan biophysique, les caractéristiques qualitatives et quantitatives des interactions Homme-Nature (type et quantité de ressources exploitées et/ou produites, ainsi que des déchets créés). L'influence conjointe qu'exercent les technologies et les institutions sur l'exploitation des ressources est centrale dans la perspective économique évolutive, ainsi que le relève Steppacher (1983:49) : « *Le mode et l'étendue de l'exploitation des ressources dépendent des technologies disponibles, des institutions réglant l'accès aux ressources ainsi que des systèmes de prise de décisions dont la rationalité influe sur le mode d'exploitation des ressources. De son côté, le mode d'utilisation des ressources est conditionné par les modes de penser et d'agir culturellement déterminés...* »

mondialisation contemporain et, d'autre part les critères de sélection et d'orientation sociale proposés par le mouvement altermondialiste. Pour ce faire, il convient d'abord de préciser le sens que nous donnons aux notions de mondialisation et d'altermondialisme.

Potentiel et actualisations des notions employées

Issue d'une vision évolutive du monde, l'approche évolutive combine théorie et pratique, schématisation conceptuelle et observation empirique. Elle s'efforce d'identifier des principes communs à l'ensemble des processus évolutifs tout en insistant sur le fait que chaque processus particulier présente des caractéristiques singulières et irréductibles.

Cette double nature, à la fois universelle et spécifique, des processus évolutifs se retrouve dans les notions utilisées pour rendre compte des phénomènes socioéconomiques. Ainsi, les notions économiques de biens ou de besoins font référence à des éléments communs à toute société humaine (aspect universel), mais ces notions expriment également des réalités très différentes selon le type de société considérée, les valeurs culturelles qui la caractérisent et le milieu naturel dans lequel elle évolue (aspect spécifique). Il en est de même des notions comme le développement, la mondialisation et l'altermondialisme, notions dont le sens n'est en rien arrêté, leur signification dépendant aussi bien des caractéristiques du contexte observé que de la perspective adoptée par l'observateur.

Pour appréhender de manière différenciée le sens universel et les significations spécifiques des notions, nous suivons Rolf Steppacher, économiste du développement, qui propose de distinguer entre la *potentialité des notions* et les *actualisations des notions* (Steppacher 1996)⁸. Cette distinction permet d'éviter, ou tout au moins de réduire, le danger de projeter l'actualisation d'une notion sur une autre, en négligeant les spécificités irréductibles qui caractérisent des contextes différents⁹. Cette projection se retrouve fréquemment dans les analyses économiques conventionnelles de la mondialisation et du commerce international, phénomènes supposés conduire au bien-être général, alors qu'ils n'ont jusqu'ici démontré que leur capacité à procurer pendant un temps limité le confort matériel à une minorité.

La mondialisation économique contemporaine

La *mondialisation*, définie de manière universelle, correspond à un processus d'interaction des sociétés au niveau mondial (Laszlo 1987)¹⁰. Plus réduite, la mondialisation économique, telle que définie par la théorie économique conventionnelle, correspond à

⁸ Steppacher montre la complexité des rapports entre la potentialité d'une notion et ses formes actualisées. En effet, la richesse d'un potentiel ne devient lisible que dans ses formes actualisées, et la spécificité d'une forme actualisée n'apparaît que par rapport au potentiel ou par rapport à d'autres formes actualisées (Steppacher 1996:40). D'où un double risque : si un discours ne se réfère qu'au potentiel d'une notion, ses termes n'ont pas de sens, car ils sont dépourvus de tout contexte et de toute perspective ; en outre, si ce discours transfère des actualisations d'un contexte à un autre, il risque de devenir ethnocentrique ou impérialiste (*Ibid.*).

⁹ Ce danger est réel en science économique, car l'approche économique conventionnelle repose sur une modélisation très abstraite de la réalité, basée sur des postulats théoriques qui, bien que caractéristiques d'un système de valeur et d'une pratique culturellement et historiquement très spécifiques, sont le plus souvent supposés universels. Ainsi, le danger est que « *les économistes confondent leurs notions actualisées avec des notions universelles*, c'est-à-dire avec la potentialité de ces notions, et qu'ils projettent ainsi de manière *ethnocentrique* un ensemble de valeurs capitalistes, mais idéalisées, sur d'autres contextes culturels de la planète, ou même sur l'ensemble de ceux-ci. » (Steppacher 1996:50, italiques d'origine).

¹⁰ Lors de ce processus d'interaction, les flux produits par les sociétés humaines – flux de personnes, de biens, d'information, etc. – transcendent les frontières nationales et entrent en interaction avec les flux produits par d'autres sociétés nationales (Laszlo 1987).

[m9] Comentário: Ceci est un sous-titre ou quoi : sa formatation est différente de celle des autres sous-titres. Ma difficulté est que la culture française ne sépare pas un sous-titre du paragraphe qui suit. Ceci se justifie seulement quand les paragraphes suivants ne font plus partie de ce sous-titre, ce qui n'est pas le cas. Donc, je propose qu'on sépare tous les sous-titres qui comprennent plusieurs sous-sous-titres de paragraphes qui les suivent.

une *ouverture des économies nationales au commerce international*. Toutefois, cette définition reste à niveau de généralité trop élevé. En outre, elle ne permet pas d'identifier les facteurs conduisant à cette ouverture, facteurs qui varient considérablement selon le contexte considéré. Traditionnellement, l'explication économique conventionnelle donnée à l'ouverture nationale au commerce international universalise des théories conçues au sein d'un système de valeurs et issues de pratiques culturellement et historiquement spécifiques (les théories classiques de la spécialisation d'Adam Smith et celle des avantages comparatifs de David Ricardo). Ce faisant, elle confond (ou, plus grave, projette) une situation, souvent idéalisée, où le *libre commerce* procure des avantages à tous les partenaires avec celle de *l'échange inégal*, où les bénéfices entre les parties sont très différenciés, renforçant les asymétries existant entre les parties¹¹.

Plus grave encore, cette perspective ne différencie pas les modalités d'échange qui caractérisent les relations commerciales entre des acteurs souverains (*libre commerce*) de celles qui caractérisent les relations commerciales entre des acteurs reliés par un lien domination/dépendance, où les bénéfices de la partie dominante se font aux dépens de la partie dominée ou dépendante (*commerce contraint*). Or, après une longue période où les relations commerciales ont été façonnées par le colonialisme, les relations économiques internationales contemporaines demeurent contraintes pour de nombreux acteurs, à commencer par les pays en situation de surendettement. Afin d'obtenir les devises requises pour assurer le service de leur dette, les pays endettés n'ont d'autre choix que d'exporter leurs ressources nationales sur les marchés internationaux et cela même si les termes de l'échange leur sont défavorables et les appauvrissent encore davantage. Dans de tels cas, l'ouverture au commerce international ne résulte pas d'un libre choix pris en regard de bénéfices attendus, mais d'une situation imposée par un contexte de relations internationales asymétriques, où les relations commerciales sont le plus souvent subordonnées à des relations de pouvoir.¹²

Dès lors, afin d'appréhender les spécificités de la mondialisation économique contemporaine, nous situons ce processus dans le prolongement de l'expansion occidentale et de son mode particulier de développement. Or, parmi les multiples caractéristiques du mode de développement occidental, sa *double nature capitaliste et industrielle* constitue également des traits distinctifs de la mondialisation économique contemporaine (Steppacher & Griethuysen 2002 ; Griethuysen 2003 ; Steppacher 2006). Mais la mondialisation généralise également les *répercussions sociales* (inégalités croissantes, accumulation et exclusion) et *écologiques* (épuisement des ressources, dégradation du milieu naturel) de ce mode particulier de développement.¹³

¹¹ En outre, le recours à de telles théories négligent des différences fondamentales entre théorie et pratique, à l'instar des flux internationaux de capitaux, non envisagés dans la théorie de Ricardo, et caractéristiques de la mondialisation contemporaine.

¹² Cette situation n'exclut nullement la possibilité pour des acteurs nationaux de s'enrichir. Au contraire, l'enrichissement de certains acteurs nationaux constitue une garantie de stabilité pour les relations internationales asymétriques qui se maintiennent d'autant mieux qu'elles sont relayées par des intérêts nationaux particuliers.

¹³ Pour appréhender la signification universelle de la notion de *développement*, nous reprenons ici la définition proposée en 1983 par François Partant : « *le développement ne peut être que la réalisation progressive d'un double potentiel : d'une part, le potentiel que représente toute collectivité humaine et les individus qui la composent, d'autre part, celui que constitue le milieu physique dans lequel se trouvent cette collectivité, un milieu qu'elle utilise pour assurer son existence et préparer celle des générations à venir.* » (Partant, 2001:77). Cette définition met en exergue que ce n'est pas cette signification universelle du développement qui est incriminée par les critiques du développement ou de la mondialisation, mais bien la forme actualisée, spécifique, du *mode de développement initié par la civilisation occidentale*.

[m10] Comentário: Modestement, j'aimerais proposer comme une autre source de ce sous-titre mes propositions sur la mondialisation et le développement contenues dans *Tornar Real o Possível*.

- La globalisation du capital comme tendance inhérente au système du capital depuis son origine (72).
- La mondialisation comme vocation de l'être humain en tant qu'espèce.
- La globalisation du capital comme processus historique contradictoire, présentant des aspects positifs et négatifs à la fois (80-85).
- La globalisation du capital, des marchés, des conglomérats, de produits matériels et immatériels, et de styles de vie n'est pas accompagnée de la mondialisation des opportunités de travail, ni des progrès de la connaissance et la technologie, ni des bénéfices générés par la globalisation du capital (86-87).

[m11] Comentário: Employant le terme *développement* de façon non discriminée, on tombe au piège de voir non seulement le terme, mais le même concept, justement attaqué et nié par ceux qui proposent une économie humaniste et soutenable. Pour nous, évolutionnistes, le concept de *développement* est essentiel pour expliciter le caractère de *processus* de l'histoire naturelle et humaine. Ici, il ne s'agit pas d'un 'mode particulier de développement', mais de croissance économique. En définissant *développement* comme mouvance vers la réalisation des potentiels humains et sociaux dans le contexte écosystémique aussi en évolution, on exclue de ce terme toute pratique économique qui se réduit à la croissance économique ou qui réduit le *développement* économique à l'accumulation de profits et de richesses matérielles. Cette remarque s'applique également à la première phrase du sous-titre suivant, *L'altermondialisme*, et à plusieurs autres références au *développement* dans le texte.

Ainsi, dans cette étude, nous définissons la mondialisation comme *la généralisation, à l'échelle mondiale, d'un mode de développement capitaliste et industriel, ainsi que celle des répercussions écologiques et sociales qui en résultent*¹⁴. Dès lors, critiquer la mondialisation revient à critiquer l'universalisation d'un mode de développement particulier, et nécessite de définir si c'est le mode de développement ou sa globalisation qui sont problématiques. Or, le mode de développement occidental contient les éléments de sa propre expansion, la *pression à la croissance et à l'innovation* constituant des caractéristiques intrinsèques de ce mode de développement. C'est pourquoi les thèses altermondialistes reprennent, en les actualisant, bon nombre de critiques adressées depuis des décennies au modèle de développement occidental.

L'altermondialisme

Incriminer la globalisation du modèle de développement occidental, capitaliste et industriel, comme le font depuis des décennies les critiques du développement, et tenter de s'y opposer, comme le font les antimondialistes et les altermondialistes, revient à refuser la généralisation d'une actualisation particulière de la mondialisation. Ce qui ne revient pas à condamner tout processus de mondialisation. Dès lors, d'autres actualisations apparaissent, en principe, possibles.

Parmi l'éventail des actualisations alternatives, un processus de mondialisation visant l'actualisation des potentialités humaines dans le respect du milieu naturel constitue une option possible. Telle est du moins l'utopie partagée par les altermondialistes et l'objectif commun d'acteurs multiples dont les perceptions, les intérêts, les visions et les pratiques apparaissent extrêmement diversifiés. En effet, l'ouverture du mouvement altermondialiste est telle, la diversité est à ce point valorisée que toute tendance, ou presque, peut y être intégrée. Nous verrons que cette nature complexe, multiforme et fluide pourrait constituer un atout pour le mouvement altermondialiste confronté à la nécessité de se maintenir et d'évoluer au sein d'un cadre institutionnel qui ne lui est pas favorable. Elle indique également, d'emblée, que l'alternative ne peut être pensée et pratiquée qu'au pluriel (Comeliau 2003b).

Toutefois, la possibilité théorique d'envisager des alternatives à la globalisation du modèle de développement capitaliste et industriel ne permet pas de conclure que les conditions d'actualisation de telles alternatives sont effectivement **remplies**. Ces conditions dépendent des caractéristiques du mouvement altermondialiste et de ses capacités à proposer et mettre en œuvre des alternatives viables. Mais elles dépendent encore davantage de celles de son contexte de réalisation, favorable ou non à l'émergence d'itinéraires alternatifs. Dès lors, en vue d'évaluer le potentiel d'actualisation réel d'une « mondialisation à finalité humaine » (Attac 2002), et avant d'identifier les principaux courants de l'altermondialisme, il convient de déterminer les critères d'orientation de la mondialisation contemporaine, qui constitue le contexte au sein duquel toute tentative de développement alternatif devrait pouvoir s'ancrer, ou envers lequel elle devrait pouvoir s'imposer. Conformément à la perspective de l'économie évolutive, nous allons cibler notre analyse sur les fondements institutionnels de la mondialisation économique

[m12] Comentário: La discussion que j'entame sur le rapport globalisation-développement se trouve au 3^{ème} chapitre d'Arruda, 2006 : 151ss. Je prends la définition de Tévoédjré, « le développement, donc, est tout ce qui favorise en nous la satisfaction de tous les besoins essentiels, y compris ceux de la raison et, donc, de l'esprit » (199) ; je propose la confrontation entre le "développement" exogène et centrifuge et le développement endogène dans lequel les sujets et les bénéficiaires les plus importants sont ceux qui portent les potentiels matériels et humains à développer (199-208-215).

[m13] Comentário: Peut-être une brève référence aux conditions OBJECTIVES et SUBJECTIVES pour l'actualisation de ces alternatives. On parle des caractéristiques du mouvement altermondialiste et de son contexte de réalisation. Mais il faut aussi insister qu'il y a des 'graines' de la nouvelle mondialisation à l'intérieur de l'actuelle, qu'il s'agit d'être capable en tant que mouvement de synchroniser les conditions objectives et subjectives pour achever la transformation désirée.

¹⁴ Le développement actuel de la Chine, où croissance économique et industrialisation, création et accumulation de richesses, exclusion sociale et paupérisation, épuisement des ressources et dégradation environnementale, reproduisent à une ampleur et à un rythme inédits une dynamique de développement bien connue, témoigne de la pertinence de cette définition, qui n'exclut en rien des différences d'ordre culturel ou organisationnel.

contemporaine, et mettre en exergue le rôle central que joue l'institution de la propriété dans l'orientation de ce processus.

La propriété, fondement institutionnel du développement capitaliste

Inventée dans l'Antiquité, développée par les civilisations assyrienne et gréco-romaine et reconnue depuis le milieu du XVIIIe siècle comme élément essentiel du système économique capitaliste, l'institution de la propriété a récemment fait l'objet d'une interprétation inédite dans le cadre d'une théorie monétaire développée par deux économistes allemands, Gunnar Heinsohn et Otto Steiger (Heinsohn & Steiger 1996, 2006). C'est cette interprétation que nous rapportons ici, car elle propose un regard nouveau sur les contraintes spécifiques que l'économie capitaliste impose aux agents économiques, et qui constituent, selon nous, autant d'obstacles aux alternatives proposées par les altermondialistes¹⁵.

Régime de propriété et création monétaire

Alors que toute société définit des droits et des devoirs relatifs à l'accès aux ressources et à leur exploitation, la société occidentale s'est dotée d'un ensemble d'arrangements institutionnels tout à fait particulier, le *régime de propriété*, qui présente la particularité de rassembler tous les droits traditionnellement associés à la *possession* des ressources (droits d'accès, d'usage, de gestion) sous l'égide d'un *titre de propriété*. Compte tenu du rôle central que joue la propriété dans la mondialisation capitaliste, il importe de relever quelques caractéristiques du régime de propriété (Griethuysen 2004b :211-212):

- Le titre de propriété assure à son détenteur la *possession exclusive et durable* sur les ressources concernées. Cette caractéristique confère aux propriétaires un statut social particulièrement fort qui restreint le potentiel adaptatif du régime envers l'évolution de son contexte éco-social. L'exclusivité n'étant généralement pas absolue (limitée par l'intérêt général ou la raison d'État), l'objectif de tout propriétaire désireux d'accroître son statut social est de renforcer les privilèges d'exclusivité que lui confèrent les conditions institutionnelles, et donc de renforcer le poids de la propriété au sein du cadre institutionnel en vigueur.
- La propriété n'a de raison d'être que dans la mesure où les droits de propriété et les privilèges qu'ils définissent demeurent l'apanage des propriétaires. Dès lors, c'est à travers des lois obligeant les non-propriétaires à respecter les droits des propriétaires et permettant d'appliquer des sanctions aux contrevenants que le titre de propriété acquiert une valeur sociale particulière. *L'exclusion constitue ainsi la contrepartie sociale de la propriété.*
- Les droits associés au(x) titre(s) de propriété sont *garantis* par la société à travers un complexe d'arrangements institutionnels *ad hoc*, qui, conjointement avec

[m14] Comentário: Je suggère de mettre en exergue deux éléments institutionnels de la mondialisation économique contemporaine : la propriété, en particulier la propriété privée, et les institutions de gouvernance nationales - l'Etat - et internationales. On ne peut pas évaluer la globalisation sans faire une critique du rôle de l'Etat et des institutions globales de gouvernance et leurs rapports avec les secteurs propriétaires et la société des travailleurs. (Arruda, 2006 : 118-140) Je suis convaincu que l'analyse évolutive du système du capital ne s'accomplit pas si la dimension gouvernance (politique-juridique) n'est pas considérée en complément de la dimension propriété (économique)!

¹⁵ Cette section se limite à une présentation sommaire. Pour une présentation plus approfondie, voir les ouvrages de Heinsohn & Steiger (Heinsohn & Steiger 1996, 2006 ; Steiger 2006), ainsi que l'analyse qu'en fait Rolf Steppacher (Steppacher 1999, 2003, 2006) sur les implications de cette distinction dans le domaine du développement, analyse reprise par Steppacher et van Griethuysen (Steppacher & Griethuysen 2002, 2007) et van Griethuysen (Griethuysen 2002, 2004b).

l'institution de la propriété, constituent le régime de propriété¹⁶. L'exclusion des non-propriétaires, comme le maintien dans le temps d'un régime de propriété requiert l'existence d'une autorité disposant d'un *pouvoir de coercition*, capable d'imposer le respect des règles relatives à la propriété, et de recourir à des sanctions envers les contrevenants¹⁷.

- Les droits de propriété reposent sur l'établissement d'un *titre juridique formel de propriété* envers une entité présentant une valeur économique, *i.e.* susceptible de produire un rendement économique (matériel ou immatériel). Les titres étant *transmissibles*, les droits de propriété peuvent eux-mêmes faire l'objet de transactions particulières : vente, achat et engagement dans une relation de crédit. Ces transactions confèrent toute sa spécificité au régime institutionnel de propriété.

Distinguant les sociétés ayant institué des titres de propriété envers les ressources (économies de propriété) de celles qui ne l'ont pas fait (sociétés de possession), Heinsohn et Steiger (Heinsohn & Steiger 1996, 2006) montrent que seules les premières ont suivi un itinéraire de développement capitaliste, basé sur la *création endogène de capital monétaire*. Cette création monétaire résulte des *relations de crédit*, lors desquelles des agents propriétaires engagent la sécurité que leur confère leur propriété¹⁸. La création monétaire (l'émission par le créancier d'un titre de propriété transmissible dont il définit lui-même la nature) concrétise et matérialise le transfert de la sécurité immatérielle de la propriété entre des agents propriétaires, et rend possible le *financement* de nouvelles activités économiques¹⁹.

Potentiels et contraintes de la relation de crédit

Avec la création endogène de capital monétaire, une économie de propriété accède à des possibilités économiques inconnues dans une société de possession. En particulier, la possibilité de financer de nouvelles activités, donc d'*investir, sans épargne préalable* (Steiger 2006) constitue un *potentiel de croissance économique et d'innovation sans*

¹⁶ Parmi ces arrangements *ad hoc*, mentionnons les procédures légales qui garantissent la bonne exécution des contrats (de vente, de location, de crédit), et notamment les procédures garantissant l'exécution de la créance dans le cadre des contrats de crédit. De telles procédures requièrent l'établissement d'organismes spécialisés pour assurer de telles fonctions, à l'instar d'un organe responsable du déroulement des procédures de poursuite et de faillite.

¹⁷ Cette nécessité a été rappelée par les économistes classiques qui insistaient sur la nécessité que l'Etat se porte garant de l'institution de la propriété. Elle est également présente dans la thèse de Karl Polanyi (1944) selon laquelle aucun régime de marché libre et concurrentiel ne peut se passer d'une structure institutionnelle (et donc régulatrice) forte. Le poids de l'OMC dans les relations internationales permet de mesurer l'importance de cette fonction régulatrice dans l'établissement d'un ordre économique mondial basé sur le "libre échange". Thomas Friedman, conseiller à la secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, écrivait dans le *New York Times Magazine* du 28 mars 1999 que « la main invisible du marché ne fonctionnera jamais sans un poing invisible (...) l'armée, l'aviation, la force navale et le corps des marines des Etats-Unis. » (cité par Houtard 2002 : 151-152).

¹⁸ Lors d'une relation de crédit, les deux agents engagent leur propriété : le créancier charge sa propriété (*burdening*) tandis que le débiteur met en gage la sienne (*encumbering* as collateral) (Heinsohn & Steiger 1996, 2006).

¹⁹ Le principal mérite de la théorie monétaire de Heinsohn et Steiger est d'avoir identifié, à travers le rendement immatériel que procure la propriété, l'*origine de la création monétaire*. Jusqu'à cette thèse, l'origine de la monnaie n'avait pas été clairement identifiée. La théorie néoclassique, depuis Karl Menger (1840-1921), considère qu'il s'agit d'un bien ayant émergé spontanément grâce à ses qualités de numéraire facilitant l'échange des biens (théorie qui n'explique pas pourquoi la monnaie n'a pas émergé dans toutes les sociétés); dans les théories de Joseph A. Schumpeter (1883-1950) et de John M. Keynes (1883-1946), la relation de crédit est à la source d'un transfert et d'une émission monétaire, mais l'origine de la monnaie elle-même n'est pas explicitée. Pour Heinsohn et Steiger, aucune création d'argent n'est possible qui ne repose sur l'engagement réciproque de la sécurité dont jouissent deux propriétaires.

équivalent dans les sociétés de possession²⁰. En outre, cette possibilité d'investir en vue de rendements futurs vient *s'ajouter* aux rendements de la propriété existante (récolte, moisson, produits industriels)²¹. La *possibilité d'actualiser la double potentialité de la propriété* (exploiter le rendement actuel et engager sa propriété en vue d'un rendement futur) explicite alors la *possibilité, pour les propriétaires, de s'enrichir de manière cumulative*. Cette caractéristique renforce encore le statut social du propriétaire, capable d'initier une dynamique d'enrichissement circulaire et cumulative à travers un processus de création et d'accumulation de richesses, du moins lorsque les conditions institutionnelles et matérielles à cette expansion sont réunies. Elle met également en exergue la nature stratégique de l'institution de propriété : capable de s'auto-perpétuer et de s'auto-renforcer, *la propriété constitue un instrument stratégique dans une logique de pouvoir, de confrontation et de compétition*.

Toutefois, si la relation de crédit stimule de manière inédite la croissance économique et l'innovation technologique, elle impose en retour un ensemble de contraintes inédites auxquels sont soumis les critères d'évaluation économique, et au-delà, les choix socioéconomiques pris dans le cadre d'une économie de propriété. Identifiées dès 1999 par Steppacher, ces contraintes concernent en tout premier lieu les propriétaires débiteurs qui, ayant mis en gage leur propriété, se sont endettés dans la relation de crédit (Steppacher 1999).

En s'engageant dans une relation de crédit, le propriétaire-débiteur se soumet à une hiérarchie de conditions spécifiques dictées par trois obligations contractuelles : la nécessité de rembourser la somme empruntée, celle de payer un intérêt, et celle de satisfaire aux deux premières (remboursement et paiement de l'intérêt) dans un intervalle de temps donné (Steppacher 1999, 2003 ; Steppacher & Griethuysen 2002 ; Griethuysen 2004b). Pour le débiteur, ces obligations se cumulent et se manifestent sous forme des trois contraintes suivantes : (1) la *solvabilité* : il doit assurer le remboursement de la somme empruntée et le paiement d'un intérêt sous une *forme monétaire*, selon le standard défini par le créancier ; (2) la *rentabilité* : il doit réaliser une activité économique dont le produit monétaire est supérieur aux coûts monétaires, de manière à rendre au créancier une somme totale (incluant l'intérêt) supérieure à la somme empruntée ; (3) l'*efficacité temporelle* : il doit concrétiser une activité économique permettant de payer un montant supérieur à la somme empruntée en un temps limité.

Insistons sur le fait que les contraintes associées à l'économie de propriété (solvabilité, rentabilité, pression temporelle, croissance économique, innovation technologique) agissent comme autant de *critères de sélection* déterminant le maintien ou non des débiteurs au sein de l'économie de propriété. Lorsqu'elles ne sont pas réalisées, ces conditions entraînent *l'élimination* des propriétaires endettés (procédure de saisie). Parallèlement, tous les comportements économiques guidés par des critères d'orientation alternatifs sont découragés, voire éliminés par les contraintes associées au mode de financement monétaire. Poursuivant l'objectif d'orienter le développement mondial sur des considérations écologiques et sociales, l'altermondialisme est directement concerné par cet effet de sélection culturelle.

²⁰ Dans un régime de possession, toute formation de capital requiert une *épargne préalable*, i.e. l'affectation d'une partie de la production matérielle à un investissement (également matériel).

²¹ Ainsi, le propriétaire d'une maison peut hypothéquer celle-ci, par exemple pour financer la construction d'une piscine, tout en continuant à l'habiter.

La réponse industrielle à la pression de la propriété

L'économie de propriété induit une pression au gain monétaire²², et seule une expansion des activités économiques réelles peut répondre à cette pression. Dans le passé, les économies de propriété ont répondu à cette pression par l'expansion territoriale, l'échange inégal, la concentration de la propriété et la surexploitation des ressources renouvelables²³. Par ces moyens, les systèmes économiques reposant sur un régime de propriété ont pu se procurer les ressources naturelles nécessaires à leur expansion, et instituer les titres de propriété qui assuraient la valeur de la propriété et sécurisaient son expansion. C'est ainsi que les pays occidentaux, bénéficiant des avantages de l'économie de propriété, imposèrent leur domination à des sociétés désavantagées à la fois en termes économiques (pas de contexte monétaire stable pour le développement des activités économiques et financières) et technologiques (l'innovation technologique n'étant pas stimulée dans un régime de possession).

Avec l'invention des technologies industrielles permettant d'exploiter l'énergie stockée dans les combustibles fossiles (potentiel de croissance sans précédent) l'industrialisation est devenue le moyen privilégié de répondre à la pression à l'expansion de l'économie de propriété. Susceptible de générer des revenus économiques par la création de nouveaux biens et la satisfaction de nouveaux besoins, le *développement industriel* a pu répondre à la pression à l'expansion inhérente à l'économie de propriété. En retour, le développement industriel a imposé de nouvelles contraintes aux activités économiques (mécanisation, uniformisation, planification, etc.) renforçant la puissance des acteurs et la concentration du pouvoir. Parallèlement, la pression à l'expansion s'est répercutée sur la consommation de ressources naturelles, à commencer par les ressources énergétiques non renouvelables (charbon, pétrole, gaz), exacerbant toujours davantage la rareté et la nature stratégique de ces ressources²⁴.

La dynamique techno-institutionnelle

La combinaison de l'économie de propriété et du développement techno-industriel conduit à une dynamique particulière : d'une part, la dynamique économique issue des relations de crédit pousse les agents producteurs à innover constamment (de manière à assurer un rendement économique garantissant dès que possible leur solvabilité monétaire), sélectionnant les innovations les plus profitables en termes de rendement monétaire ; d'autre part, les innovations les plus profitables enrichissent les entreprises qui se voient ainsi obtenir un accès facilité au financement extérieur. Innovations technologiques et relations de crédit entretiennent ainsi une *dynamique circulaire et cumulative* qui s'est avérée cruciale pour le développement occidental. De fait, la combinaison du régime de propriété, du savoir-faire industriel et des ressources minérales permet d'explicitier l'itinéraire si particulier de la civilisation occidentale (Steppacher & Griethuysen 2002 ;

²² Suite à une relation de crédit, le créancier touche un intérêt, et donc *s'enrichit quel que soit le résultat des activités du débiteur* ; ce dernier ne s'enrichit que lorsqu'il réalise un profit net d'intérêt.

²³ Les unes et les autres allant généralement de pair, comme dans le cas de la civilisation romaine et l'Europe coloniale préindustrielle (Field, 1989).

²⁴ Beaucoup moins stratégiques pour l'expansion d'un mode de développement à la fois capitaliste et industriel, les ressources biotiques n'en subissent pas moins les conséquences de son expansion. Ainsi, de manière à satisfaire aux impératifs de croissance et de compétitivité imposés par les agents et les institutions de la société industrielle avancée, les sociétés n'ayant qu'un accès limité aux ressources énergétiques minérales sont obligées d'exploiter les ressources renouvelables dont ils disposent au-delà de leur capacité de renouvellement, affaiblissant d'autant les capacités des écosystèmes à fournir des services (produire des ressources et assimiler des déchets).

Steppacher, 2006), itinéraire que l'historien Kenneth Pomeranz a nommé "la Grande Divergence" (Pomeranz, 2000).

Les principaux effets de la dynamique techno-institutionnelle sont les suivants (Griethuysen 2004:219-220) : technicisation toujours plus poussée de la vie sociale, notamment par le biais des activités économiques (production et consommation) ; concentration des entreprises permettant de disposer du financement autonome et extérieur suffisant pour engager les investissements toujours plus importants que nécessite le développement de technologies toujours plus perfectionnées ; affaiblissement du contrôle social sur le développement technologique, qui se fait sous l'égide d'un nombre d'acteurs/décideurs toujours moins nombreux et toujours plus puissants ; développement de techniques toujours plus puissantes, dont les caractéristiques influencent (et perturbent) toujours davantage les processus d'évolution naturelle²⁵ ; orientation du développement économique toujours plus axée sur les désirs et les envies des populations riches, seules capables d'exprimer une demande monétaire solvable, au détriment des besoins correspondant à une demande insolvable (populations pauvres, générations futures, besoins non humains) ; obsolescence prématurée du capital réel (biens d'équipement et de consommation), due à la création permanente de nouveaux moyens de production plus performants (en termes de rentabilité monétaire) ; orientation toujours plus technologique du développement scientifique, la recherche scientifique étant de plus en plus développée en fonctions d'objectifs économiques et militaires.

Les répercussions éco-sociales de la dynamique capitaliste

Institution constitutive du capitalisme (Steppacher 2003, 2006), fondement institutionnel à la croissance économique (Heinsohn & Steiger 1996, 2006 ; Steiger 2006), la propriété est mise en avant par certains auteurs comme pré-requis à tout processus de développement. Ainsi, selon Hernando de Soto (Soto 2000), il n'y a pas d'autre voie pour les pays en développement (ainsi que pour les pays en transition) désireux de sortir du cercle vicieux de la pauvreté que d'instituer des titres de propriété en faveur des ressortissants du secteur dit informel (Soto 2000)²⁶. Une analyse plus fine de la propriété, à commencer par l'identification des répercussions sociales et écologiques de l'expansion de l'économie de propriété, vient pourtant relativiser l'intérêt que revêtent les stratégies de développement centrées sur la dynamique de propriété.

La hiérarchie de la rationalité économique capitaliste

Analysant la *rationalité spécifique de l'économie de propriété*, Steppacher (Steppacher 1999, 2003, 2006) montre que l'évaluation de la propriété, le maintien de sa valeur et, si possible, son accroissement, constituent les critères de base de l'organisation du système économique, autour desquels sont organisés de manière hiérarchique tous les autres modes d'évaluation socioéconomiques. Cette hiérarchie résulte des contraintes associées aux engagements contractuels de la relation de crédit. Au sein de cette hiérarchie, cinq niveaux de logique peuvent être distingués (Steppacher 2006) : la logique de propriété (orientation générale vers la valeur monétaire de la propriété engagée), la logique

²⁵ Le développement de techniques visant la préservation ou l'amélioration des conditions écologiques demeure soumis au critère de rentabilité.

²⁶ A la suite de Steppacher (2006), relevons que l'institutionnalisation de titres de propriété en faveur des agents pauvres du secteur informel dans le but d'initier un processus de développement local, constitue une stratégie fondamentalement différente de celle qui vise la privatisation des secteurs les plus rentables de la propriété étatique au profit d'agents économiques puissants actifs à l'échelle mondiale, comme le préconisent la Banque Mondiale et le FMI (World Bank 2001; World Bank & IMF 2005).

[m15] Comentário: L'analyse du régime de propriété du capital ainsi que l'analyse techno-institutionnelle que tu présente est bien tissée. Mais à mon avis on manque une référence-clé qui est o (*outra lado da moeda*) de la propriété do Capital, à savoir, le Travail, dépourvue de propriété et obligée à vendre sa force en échange de la simple survie matérielle, symbolisée par le salaire. Prenant Marx et Polanyi comme partenaire de cette réflexion, j'élabore (Arruda, 2006 : 234ss) sur le travail et la révolution de la machine, montrant que le divorce entre travail et propriété-possession du capital est fatale : elle maintient les rapports sociaux d'exploitation et d'aliénation. Ce divorce opère une 'coupure épistémologique' qui réduit le travail à la soumission et la dépendance face au capital et au paradigme de la propriété privée intouchable. Ensuite, je discute les changements qui se produisent dans le monde postindustriel de la globalisation, pour montrer que les conditions pour l'émancipation du travail, du savoir et de la créativité humains se présentent toujours plus clairement, malgré et à cause de la démolition du système d'emploi produite par l'évolution même du système du capital. A partir de la page 261, je discute la question de la désaliénation du travail et la mondialisation, la critique du *déterminisme technologique* (280), la nouvelle configuration de la lutte de classes dans un cadre de division postindustrielle du travail ; puis, j'achève la discussion sur l'émancipation du travail dans un contexte d'une économie du suffisant, basée sur la coopération et solidarité, à partir de la page 297. L'importance de la dimension éco-sociale dans l'analyse va plus loin du fait que la nature et les travailleurs sont réduits à simples facteurs de production par le capital. Il s'agit des deux contraintes principales à la perpétuation du système de propriété et au mode de croissance économique du capital ! Donc, chez la nature et chez les travailleurs réside la probabilité du surpassement dudit système. L'absence du côté travail serait une débilite inexcusable du notre texte.

[m16] Comentário: Cette proposition coïncide avec les propositions centrales des différents courants de l'économie solidaire. Plus concrètement, il s'agit de 'remarier' le travail avec le capital, donnant à tout travailleur le droit de posséder et de gérer les instruments, outils et ressources à partir de son travail, en tant qu'individu, famille, communauté, entreprise – donc, de façon autogérée ou cogérée, et en même temps solidaire. Le programme Faim Zero au Brésil est couplé avec les CONSADS (*Consórcios de Segurança Alimentar e Desenvolvimento Local*), qui ont comme but justement de rendre possible la démocratisation des moyens de travail vers les travailleurs appauvris qui étaient dans l'informalité, ainsi que de les rendre capables de les posséder et les gérer de façon soutenable (Mance, 2004, 82ss).

monétaire (maintien de la solvabilité comme condition existentielle de la propriété engagée dans la relation de crédit), la logique marchande (évaluation en termes de coûts-bénéfices de toutes les transactions économiques), la logique institutionnelle (considérations institutionnelles basées sur l'évaluation de l'impact du changement des règles et des règlements sur les coûts monétaires, les bénéfices et la valeur du capital) et la logique éco-sociale (considérations de nature écologique et sociale).

Au sein de la rationalité spécifique de l'économie de propriété, les dimensions écologiques et sociales sont reléguées à l'arrière plan : non que la prise en compte de considérations éco-sociales soit en soi incompatible avec la hiérarchie de logiques d'un régime de propriété, mais cette prise en compte demeure subordonnée à l'ensemble des niveaux de logiques qui la précède. En ce sens, toute action visant un objectif écologique et/ou social ne peut être envisagée que dans la mesure où elle ne nuit à la situation des propriétaires ni sur le niveau institutionnel (affaiblissement du statut des propriétaires dans le cadre institutionnel, perte de l'exclusivité sur les rendements matériels et/ou immatériels), ni sur le plan monétaire (augmentation des coûts de production, réduction du produit des ventes), ni au niveau marchand (désavantage, en termes de compétitivité, face à des concurrents non soumis à une augmentation des coûts ou à une réduction des recettes). Réciproquement, une prise en compte des critères écologiques et/ou sociaux sera envisagée si elle permet aux propriétaires d'affermir leur position sur l'un ou plusieurs de ces niveaux. Parmi d'autres exemples, citons la possibilité de limiter la concurrence par l'institutionnalisation de normes écologiques et/ou sociales, la mise en place d'un label qualité visant à augmenter le produit des ventes, l'établissement de nouveaux titres de propriété assurant l'exclusivité sur des ressources encore "libres" (par exemple à travers l'institutionnalisation d'un marché de droit d'émission de matières polluantes)²⁷.

Une articulation des critiques altermondialistes

Les contraintes auxquelles font face les acteurs ayant recouru au financement extérieur permettent d'explicitier les critiques, souvent adressées pêle-mêle dans les documents altermondialistes, envers le mode de développement capitaliste : financiarisation des activités économiques, monétarisation et marchandisation des relations humaines et du milieu naturel, exclusion sociale et dégradation environnementale, autant de caractéristiques du mode de développement capitaliste incriminées par ses délateurs, et clairement articulées au sein de la hiérarchie de **décisions** imposée par la rationalité économique particulière de la propriété.

La nécessité d'évaluer toute transaction en termes monétaires conduit à l'expansion du mode d'évaluation monétaire (*monétarisation* conduisant à la réduction des réalités éco-sociales à leur potentiel de rendement monétaire). Celle d'obtenir un produit monétaire de son activité productive conduit à l'expansion de la sphère marchande (*marchandisation* nécessitant l'établissement de droits de propriété sur les ressources naturelles et les relations sociales). Conjointement, les pressions à la rentabilité et l'efficacité temporelle exercent une pression à la *croissance économique*, à l'*innovation technologique* et à l'affermissement de la *culture consumériste*²⁸.

Contraints de produire toujours plus, plus vite, au moindre coût, les entreprises ne peuvent se préoccuper des conséquences sociales ou écologiques de leurs choix que dans la

²⁷ Les réponses institutionnelles données dans le cadre du Protocole de Kyoto en réponse à la problématique du changement climatique illustrent ce type de stratégies institutionnelles.

²⁸ Pour un traitement détaillé, voir (Steppacher 1999, 2003, 2006), (Steppacher & Griethuysen 2002, 2007) et (Griethuysen 2004, 2006).

mesure où leurs activités demeurent compatibles avec les exigences de la propriété (solvabilité et rentabilité). Obligé de réduire ses coûts, l'entrepreneur vise en priorité la masse salariale et le coût des matières premières. De même, pour vendre ses produits, l'entrepreneur doit impérativement cibler la demande solvable, au détriment de tous les besoins qui ne peuvent s'exprimer sous forme monétaire (besoins des populations pauvres, des générations futures, préservation de l'environnement). Parmi les stratégies visant à maximiser les revenus monétaires, celles destinées à s'assurer la vente des produits (*marketing*) et à convaincre le consommateur d'acheter (publicité) sont les plus évidentes. Dans un tel contexte, l'orientation du progrès technique est dictée par le critère de rentabilité monétaire, ce qui explique le recours aux ressources minérales et à une logique industrielle : le progrès technique doit permettre une utilisation plus efficace des ressources (réduction des coûts), de produire davantage et plus vite (croissance et efficacité temporelle) ou de créer des produits nouveaux (augmentation des ventes).

Confrontés à des ressources et à des débouchés limités, les entreprises se trouvent en concurrence dans une lutte sans merci à la rentabilité et à l'innovation permanente. En outre, seules les firmes réalisant les profits les plus importants peuvent attirer des financements extérieurs et seules celles qui disposent de ce financement restent compétitives. Conséquence de cette course à la rentabilité, les agents les plus puissants se renforcent, profitant directement ou indirectement de l'élimination des concurrents moins puissants. En fin de compte, seules les entreprises les plus puissantes, capables d'imposer à une clientèle solvable des prix de vente assurant le financement de leurs innovations, sont en mesure d'assurer leur expansion de manière autonome. Capables de s'affranchir des contraintes du financement extérieur, ils demeurent pourtant soumis aux impératifs de croissance et d'innovation permanente indissociables de l'économie de propriété. En outre, confrontés à une compétition globale qu'ils ont en grande partie initiée, les puissants acteurs de l'économie de propriété (combinaison des entreprises transnationales et de leur soutien politique) n'ont d'autre choix, pour assurer leur survie économique, que de poursuivre des stratégies leur assurant l'accès à des ressources bon marché et à des débouchés marchands²⁹.

Parallèlement, l'exclusion, la pénurie et la misère s'étendent au fur et à mesure que de nouvelles ressources sont happées dans la dynamique expansive et exclusive de la propriété. En effet, dès qu'une ressource démontre un potentiel de rendement monétaire (lorsque des droits d'exclusivité sont définis envers un potentiel de rendement réel, matériel ou immatériel), elle devient objet de convoitise de la part des entreprises. Celles-ci s'efforcent alors d'en obtenir l'*exclusivité* en étendant à ces secteurs les lois régissant la

²⁹ Dès lors, il serait vain d'attendre des acteurs économiques privés qu'ils initient de leur propre chef la réorientation pourtant nécessaire du cadre institutionnel international.

propriété. Dans ce processus d'*enclosures* modernes³⁰, aucun domaine n'est à l'abri d'une appropriation privative, manifestation concrète de l'expansion de l'économie de propriété.

L'expansion mondiale du mode de développement capitaliste et industriel

En instituant des droits exclusifs en faveur des propriétaires et en imposant aux non propriétaires le devoir de respecter ces droits, la propriété, comme toute institution, définit des *asymétries sociales*. Or, dans un contexte d'asymétries sociales, les agents qui bénéficient d'une position sociale privilégiée ont davantage de moyens que les autres de faire évoluer le cadre institutionnel en leur faveur (situation de pouvoir), au détriment de l'intérêt des autres membres de la structure sociale, incapables de faire évoluer le cadre institutionnel en leur faveur (situation de non pouvoir)³¹. Dès lors, et tant qu'aucune action compensatrice n'est entreprise (Commons 1934), la tendance spontanée de l'évolution socioculturelle est celle d'un *renforcement circulaire et cumulatif des asymétries sociales* (Veblen 1899 ; Myrdal 1968)³².

Dans le cadre de l'économie de propriété, le renforcement des inégalités prend une nature exponentielle, car la propriété permet l'enrichissement cumulatif des propriétaires³³. Cette puissance cumulative se répercute sur le cadre institutionnel, façonné toujours davantage par les propriétaires de manière à servir au mieux leurs intérêts spécifiques.

Dans cette dynamique, les propriétaires, qui bénéficient d'un statut social privilégié leur permettant d'exercer une influence prépondérante sur l'évolution institutionnelle, sont en mesure d'instituer un ensemble de règles favorisant l'accès et le contrôle des ressources et des techniques à leur bénéfice. Dans le cadre de cet itinéraire particulier, l'élite propriétaire, le régime institutionnel de propriété, ainsi que les ressources et les technologies les plus stratégiques sont reliés par une *relation d'interdépendance circulaire et cumulative*, toujours davantage centrée sur le maintien et le renforcement des privilèges des propriétaires.

Les stratégies institutionnelles des acteurs

Distinguer la position du créancier de celle du débiteur permet de mieux identifier les stratégies institutionnelles que ces acteurs sont enclins à adopter. Le créancier s'enrichit

³⁰ Parmi les facteurs qui ont conduit à l'avènement de la société capitaliste moderne, l'historien et anthropologue Karl Polanyi mentionne la confiscation, par les grands propriétaires de l'Angleterre du XVIII^e siècle, de vastes terres jusque-là gérées par des communautés de paysans et de bergers. Connue sous le nom d'*enclosures* (clôtures délimitant des parcelles privées), ce mouvement d'appropriation privative, qui visait officiellement une meilleure productivité agricole, a été décrit comme « une révolution des riches contre les pauvres ». Ces mesures ont non seulement assuré aux propriétaires l'accès à de nouvelles ressources matérielles mais elles ont également renforcé leur statut de propriétaire. Cette sécurité supplémentaire a permis le financement des premières industries. De leur côté, dépossédés de leur terre, les paysans n'eurent pas d'autre choix que de vendre leur force de travail. Au travers des *enclosures*, on retrouve bon nombre de caractéristiques du développement capitaliste : appropriation par dépossession des ressources, accroissement des inégalités, exode rural, *prolétarianisation d'un nombre croissant de familles paysannes*, industrialisation, marchandisation de la terre, des récoltes et du travail, autant de caractéristiques qui se retrouvent dans la mondialisation de l'économie de propriété.

³¹ Voir Bromley (1989, 1991) pour une description détaillée des relations duales (droit versus devoirs, privilèges versus non droits, etc.) que définissent les institutions.

³² Ce type d'analyse, qui place au premier plan les effets cumulatifs d'une dynamique sociale inégalitaire, a poussé les économistes institutionnalistes à insister sur la nécessité d'une action collective la plus démocratique possible (Commons 1934).

³³ Le statut privilégié des propriétaires est renforcé par la possibilité, inconnue dans les sociétés de possession, d'exploiter la double potentialité de leur propriété (exploitation des rendements matériels et engagement du rendement immatériel en vue de rendements futurs).

[m17] Comentario: Souligner le caractère POLITIQUE du problème des asymétries sociales et leur croissance cumulative et exponentielle. Les lois et la politique de l'Etat, les *lobbies* des corporations, l'affaiblissement des organisations des travailleurs, les pertes de leurs conquêtes historiques dans le contexte de la globalisation néolibérale, tout conspire pour le renforcement non seulement socio-économique mais aussi POLITIQUE des asymétries. Cela, même si on mentionne à la p. 18 les instruments politiques de renforcement du système global de propriété (très bien !!!) Je remarque que toi, et les auteurs avec qui tu dialogues, vous employez *analyse institutionnelle* dans un sens semblable à ce que j'appelle *analyse politique*, d'où le champ de l'*économie politique*. Ce sont les institutions qui concrétisent le pouvoir politique et son exercice. Il faut, à mon avis, démasquer avec insistance le faux divorce entre *le technique* et *le politique*, instrument idéologique des classes propriétaires du Capital pour régner tranquillement sur l'économie ET la politique et sur les classes du Travail.

quel que soit le résultat de l'activité entreprise par le débiteur, à travers l'intérêt qu'il touche pour compenser la mise en réserve de sa propriété (ou à travers la perception d'un dividende en cas d'actionnariat). N'encourant pas les risques associés à la réalisation d'une activité productive, le propriétaire-créancier poursuit toute stratégie institutionnelle favorisant la sécurisation et l'expansion de la propriété : libéralisation des flux de capitaux, ouverture des marchés nationaux, conditions institutionnelles sécurisant les placements de capitaux, et permettant, plus généralement, d'assurer le maintien et l'expansion de la propriété, des intérêts qu'elle assure et des organismes impliqués dans cette dynamique. Pour se prémunir contre le risque, de crise économique majeure, qui réduit la valeur de toutes les propriétés engagées, le propriétaire-créancier vise la diversification de ses placements ce qui explique son intérêt stratégique envers un marché global pour placer son capital et envers toute possibilité de diversifier les produits financiers ; il doit également s'assurer des possibilités de retirer son capital au moindre signe d'incertitude, d'où la nécessité d'éviter toute régulation sur les flux de capitaux.

Le débiteur, devenu entrepreneur, peut s'enrichir lorsqu'il réalise un bénéfice net de ses nouvelles activités. Son gain peut s'avérer nettement supérieur à celui du créancier, mais il peut également subir une perte, voire être exclu de l'économie de propriété en cas d'insolvabilité. C'est la raison pour laquelle les stratégies institutionnelles plus complexes et plus nuancées que celles des propriétaires-créanciers. L'entrepreneur doit pouvoir compter sur un accès permanent et régulier de ressources, et cela au meilleur prix possible, il dépend également de débouchés sûrs pour écouler ses produits au prix le plus élevé possible, ainsi que d'une demande solvable toujours renouvelée. Pour l'entrepreneur, il est stratégique de pouvoir disposer, dans la mesure du possible, de l'exclusivité en termes d'accès aux facteurs de production, de débouchés marchands, de savoir-faire technologiques, ce qui explique son intérêt, mais aussi sa dépendance, envers l'établissement de nouveaux titres de propriété et l'accès à de nouveaux marchés. Disposer de conditions fiscales avantageuses, ou être soumis à des réglementations sociales ou environnementales les moins contraignantes possible, font également partie des enjeux stratégiques pour les entreprises.

Créancier et débiteur ont un intérêt commun à assurer l'expansion de l'économie de propriété, condition nécessaire à la poursuite de leur enrichissement. Le créancier vise une expansion générale, globale, du régime de propriété, qui multiplie les opportunités de placements financiers et de gains en capital. Confrontés aux risques associés à la réalisation concrète d'activités économiques (et notamment celui d'une exclusion de l'économie de propriété en cas d'insolvabilité due à une rentabilité insuffisante), le débiteur est favorable à une expansion plus ciblée des règles de la propriété. Toutefois, l'élimination des acteurs insolubles n'empêche pas l'expansion de l'économie de propriété : elle conduit à la concentration des droits d'exclusivité, source potentielle d'une nouvelle dynamique d'expansion (la concentration favorisant la formation de capital et le financement en recherche et développement). C'est la raison pour laquelle l'expansion capitaliste et industrielle se poursuit malgré les exclusions endogènes qu'elle génère.

Dès lors, aucun obstacle endogène à la dynamique capitaliste ne s'oppose à l'avancée institutionnelle de la propriété qui peut se poursuivre tant qu'aucun obstacle exogène ne vient freiner sa course, renforçant constamment sa propre puissance et, partant, sa capacité à éliminer les éventuels obstacles à cette expansion. Parmi ces obstacles, les rationalités, individuelles et/ou collectives reposant sur une hiérarchie de valeurs sociales différant de la rationalité économique capitaliste, sont identifiées comme obstacles à l'expansion institutionnelle de la propriété. Dans cette perspective, des rationalités sociales reposant

sur la réciprocité, la solidarité et la coopération, qui, s'efforçant de contenir au sein d'une rationalité collective les comportements individualistes, égoïstes et exclusivistes, constituent des obstacles à l'expansion institutionnelle de la propriété dont la valeur sociale repose sur l'exclusivité des privilèges et l'exclusion sociale. C'est pourquoi, le socialisme réel, aussi éloigné fût-il des principes socialistes, fut considéré comme un obstacle à l'expansion institutionnelle de la propriété. La tentative altermondialiste d'orienter le développement mondial sur des bases humanistes et fraternelles risque d'être confrontée au même problème.

L'institution d'un régime de propriété mondial

Les stratégies institutionnelles des propriétaires ont de tout temps conduit à l'élaboration d'arrangements institutionnels, des procédures légales et politiques assurant l'expansion de la propriété à travers la création et le renforcement d'espaces institutionnels adéquats : établissement de nouveaux titres de propriété, politiques libérales, dérégulation écosociale, programmes de privatisation, d'ouverture aux flux de capitaux, d'accès sécurisés aux ressources stratégiques, création de marchés, de débouchés marchands, stratégies assurant le maintien de relations asymétriques garantissant des ressources à bas prix et des revenus élevés, autant de mesures orientées par les critères de la dynamique expansive et exclusive de la propriété, noyau dur du régime, pierre angulaire autour de laquelle gravite l'ensemble des arrangements institutionnels que constitue le régime mondial de propriété.

Parmi les étapes déterminantes de l'avancée institutionnelle de la propriété, la création, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, de la Banque Mondiale (BM) et du Fonds Monétaire International (FMI), a consacré des organisations actives au niveau international pour la promotion d'un cadre institutionnel compatible avec la logique expansive de la propriété. Issue de la fin de la guerre froide, la création, en 1995, de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) a concrétisé l'*institutionnalisation d'un régime de propriété au niveau mondial*. Seule organisation, au niveau mondial, en mesure d'imposer (par consensus) à des Etats de modifier leurs normes nationales (Jennar, 2001), l'OMC, qui concentre en son sein des pouvoirs législatifs, exécutifs et judiciaires, consacre au plus haut niveau la hiérarchie de décisions spécifique à l'économie de propriété.

A la fois cibles et relais des stratégies institutionnelles des acteurs économiques les plus puissants, la Banque Mondiale, le FMI et l'OMC ont constitué, dès leur création respective, les principaux acteurs dans le processus de renforcement institutionnel du régime de propriété et de son expansion internationale et mondiale, soit directement, par l'imposition de réformes institutionnelles visant l'institutionnalisation de la propriété au niveau national (BM et FMI) et mondial (OMC), soit indirectement, à travers le financement de programmes favorisant les acteurs de l'économie de propriété (acteurs privés) ou l'avancée institutionnelle de la propriété (libéralisation des échanges, ouverture

[m18] Comentário: Parmi les obstacles, il faut mettre en relief la financiarisation de l'économie de la propriété, illustrée par le paragraphe suivant de mon essai récent. Je le transcris en cas où tu veux l'inclure comme note ou comme référence : Nas últimas quatro décadas se instalou na economia mundializada do capital uma estrutura que facilita as transações ilegais de dinheiro através das fronteiras: refúgios fiscais, jurisdições secretas, preços abusivos de transferência, empresas fantoches, trusts anônimos, contas secretas, indução a ganhos ilegais, subornos, buracos deixados nas leis de países do Ocidente que estimulam o influxo de fundos criminosos e de sonegação fiscal — todos estes formam um conjunto que qualifica o objeto em questão de *dinheiro sujo*. Empresas e bancos transnacionais e capitalistas de muitos países se utilizam regularmente desta estrutura, ignorando ou contornando a alfândega e as leis e regulações sobre lavagem de dinheiro. A ilegalidade fica, assim, legitimada. E serve para elevar os níveis de concentração de renda e riqueza como nunca antes no mundo. Evasão fiscal, lavagem de dinheiro do narcotráfico, de máfias e de redes terroristas são algumas das consequências. Estima-se que anualmente US\$ 500 bilhões são transferidos ilegalmente das economias empobrecidas para os cofres dos países ricos por estas vias. A Rede de Justiça Fiscal da Inglaterra calcula que US\$ 11 trilhões estejam acumulados em refúgios fiscais e jurisdições secretas. US\$ 2 trilhões mudam de mão cada dia nos mercados de capitais. Chamar de imoral um sistema econômico mundial que convive com tanta fome, miséria e tamanhas desigualdades sociais, por um lado, e tamanha riqueza escondida e não utilizada, por outro, é pouco. É preciso reconhecer que o sistema do capital mundial produz e mantém a humanidade em estado profundo e crônico de enfermidade. Ainda mais quando sabemos que 95% daqueles valores correspondem a ganhos especulativos, que não têm base em riqueza real. Fala-se justamente num balão de gás, prestes a explodir. (Arruda, 2006c)

des marchés aux flux de capitaux, privatisation des marchés publics, création de nouveaux marchés, etc.³⁴.

Une course à la rentabilité

Grâce au développement des technologies de l'information et à l'évolution du mode de financement des entreprises, les propriétaires sont parvenus à systématiser leurs stratégies d'enrichissement. Opérant sur un marché financier globalisé, ils s'efforcent désormais de maintenir et d'accroître la valeur de leur propriété au travers d'opérations boursières. Ils achètent les actions des entreprises qui démontrent les meilleures perspectives de rendement et les revendent au moindre signe d'incertitude.

Confrontées à cette offre de capital globale, anonyme et intransigeante, les entreprises se trouvent dans une situation de concurrence nouvelle : elles doivent non seulement être rentables mais *plus rentables que leurs concurrentes*. Ainsi, seules les firmes réalisant les profits les plus importants peuvent attirer des financements extérieurs et seules celles qui disposent de ce financement restent compétitives. Conséquence de cette course à la rentabilité, il y a toujours moins d'entreprises sur le marché. La succession de faillites, acquisitions et fusions d'entreprises, que nous vivons depuis plusieurs années est une manifestation directe de cette tendance à la concentration de la propriété.

Parallèlement, l'exclusion, la pénurie et la misère s'étendent au fur et à mesure que de nouvelles ressources sont happées dans la dynamique expansive et exclusive de la propriété. En effet, dès qu'une ressource démontre un potentiel de rendement, elle devient objet de convoitise de la part des entreprises. Celles-ci s'efforcent alors d'en obtenir l'exclusivité en étendant à ces secteurs les lois régissant la propriété. Dans ce processus d'*enclosures* modernes, aucun domaine n'est à l'abri d'une appropriation privative.

La mondialisation de la propriété

Alors que les titres de propriété dépendent des législations nationales, la logique accumulatrice et excluante de la propriété n'a pas de nationalité. Elle cherche à s'affranchir de tous les obstacles qui empêchent son expansion, comme en témoignent les efforts engagés à l'OMC en faveur d'une législation supranationale des règles relatives à la propriété. Cette dynamique est puissante, car l'élite propriétaire contrôle les flux monétaires et les ressources les plus stratégiques (ressources minérales, savoir technologique). Elle peut ainsi renforcer constamment ses positions en finançant les activités les plus rentables et en s'appropriant toujours davantage de ressources. Subordonnés aux contraintes de l'économie monétaire et marchande, les agents économiques participent, sans toujours en être conscients, à l'établissement d'un mode d'organisation sociale fondé sur les privilèges des propriétaires. A l'opposé, les non propriétaires sont progressivement dépossédés de toute forme de richesse. Les conditions

[m19] Comentário: Dans les derniers décennies la BM et le FMI ont été à l'avant-garde de la pression sur les pays du Sud pour la création et le développement des marchés financiers. Je montre les conséquences de cela pour l'économie mondiale et, en particulier, les pays du Sud, dans l'article Arruda 1999.

³⁴ En témoignent les conditions imposées par le FMI aux pays surendettés dans le cadre des programmes d'ajustement structurel, conformément aux principes, regroupés par Williamson (1990, 1999) sous l'appellation de **Consensus** de Washington : discipline dans les finances publiques en vue de réduire le déficit; indications de priorités dans les dépenses publiques; réforme de la fiscalité; libéralisation financière; adoption d'un taux de change unique; libéralisation commerciale; promotion de l'investissement direct étranger; privatisation des entreprises publiques; déréglementation, notamment pour éliminer les entraves à la concurrence; renforcement des droits de propriété. Malgré les critiques relatives aux répercussions sociales et écologiques des plans d'ajustement structurels, les principes sur lesquels ils reposent demeurent au cœur des stratégies de lutte contre la pauvreté conçues par la Banque Mondiale et le FMI qui soulignent la nécessité de croissance économique et mettent en exergue le secteur privé, l'ouverture des économies nationales aux marchés internationaux et le développement du commerce international (World Bank 2001, World Bank & IMF 2005).

imposées aux pays en développement par les organismes financiers témoignent de cette évolution : elles visent systématiquement l'ouverture des marchés, la libéralisation des flux financiers et la privatisation des secteurs publics. Invoquées au nom de la gestion de la dette, ces mesures ne contribuent, de fait, qu'à établir les conditions nécessaires à l'expansion de la propriété à l'échelle mondiale.

Dépendance d'itinéraire et impasse éco-sociale

L'analyse évolutive de la mondialisation contemporaine met en évidence la diffusion au niveau mondial d'un régime institutionnel ancré sur l'institution de la propriété. Agissant comme référence institutionnelle pour un nombre croissant d'activités économiques, le régime international de propriété établit une hiérarchie décisionnelle qui soumet les considérations éco-sociales à la rationalité économique de la propriété, happant ressources humaines et naturelles dans le processus d'expansion qui la caractérise. L'établissement de titres de propriété requiert un ensemble d'arrangements qui, conjointement avec l'institution de la propriété, constituent le régime de propriété. Au niveau international, le régime de propriété est supporté par les accords de l'OMC, qui visent d'une part à réduire tout obstacle au commerce international et d'autre part à assurer l'expansion de l'économie de propriété par la création de nouveaux marchés et l'ouverture de nouveaux secteurs économiques aux flux de capitaux. Le FMI et la BM participent directement à l'avancée institutionnelle de la propriété, à travers les réformes institutionnelles que ces organisations imposent, préconisent ou favorisent.

Parallèlement, la mondialisation capitaliste s'est accompagnée de l'essor d'une société hyper-industrielle, moteur de l'expansion mondiale du développement capitaliste et grande consommatrice de ressources minérales non renouvelables. Cet itinéraire particulier conduit à la destruction de ses propres fondements écologiques et sociaux, car il s'accompagne d'une dynamique éco-sociale circulaire et cumulative au sein de laquelle inégalités et dégradation environnementale se renforcent mutuellement (Griethuysen, 2006b).

Au fur et à mesure qu'elle se poursuit, l'expansion mondiale du mode de développement occidental, à la fois capitaliste et industriel, renforce ~~à la fois~~ l'ancrage des activités économiques sur l'institution de la propriété et, en même temps, la dépendance envers les ressources minérales, seules capables d'alimenter un processus de croissance économique de type exponentiel. Le mode de développement occidental présente ainsi toutes les caractéristiques d'une *dépendance d'itinéraire* (Dosi 1982 ; David 1985 ; Arthur 1994 ; Ackermann 1998), où les options institutionnelles et technologiques prises dans le passé exercent une influence toujours plus déterminante sur les choix actuels et futurs (Arthur 1994).

Résultant de la globalisation d'un mode de développement capitaliste et industriel, la mondialisation révèle la double nature de cette dépendance d'itinéraire : dépendance institutionnelle, car les options de développement (options sociales, organisationnelles, technologiques) prises renforcent toujours davantage l'influence des critères de l'économie de propriété (en particulier le critère monétaire, étalon de mesure de la valeur de la propriété) dans l'orientation des choix individuels et collectifs ; dépendance technologique, car la croissance économique et le développement requiert un renouvellement technologique permanent, à commencer par des techniques de transport et de communication à l'échelle planétaire, nécessitant des infrastructures toujours plus conséquentes, consommatrices de quantités toujours plus importantes de ressources humaines, financières et naturelles. Finalement, la dépendance du mode de

[m20] Comentário: Ici on peut ajouter une note : L'endettement des pays du Sud riches en biens naturels convoités par les pays du Nord, employé comme arme de soumission économique et politique, est analysé par Arruda (2006b).

[m21] Comentário: *Hyper-industrielle* est un bon qualificatif pour l'économie actuelle. J'emploie *postindustrielle* dans le sens que la connaissance a supplanté le travail manuel dans la production industrielle, et les activités financières ont supplanté l'activité productive-distributive. Je suis prêt à parler de société hyper-industrielle dans ce texte.

développement occidental envers l'institution de la propriété et envers les ressources minérales est encore renforcée par la dynamique techno-institutionnelle spécifique du mode de développement occidental (nature circulaire et cumulative de la relation reliant le développement technologique et l'évolution institutionnelle au sein de ce mode particulier de développement).

Dans cette dynamique circulaire et cumulative, tout développement ne doit pas systématiquement être rapporté à l'institution de la propriété : de multiples influences sont en jeu dans chaque processus particulier. Il n'en demeure pas moins qu'en tant qu'institution constitutive de l'économie capitaliste, la propriété façonne le type d'activités économiques, et, plus généralement (puisque le système économique est en interaction permanente avec son contexte éco-social), les relations sociales et les rapports avec le milieu naturel.

Une analyse économique évolutive de l'altermondialisme

L'impasse éco-sociale de la mondialisation capitaliste et industrielle

L'analyse des contraintes imposées aux différents protagonistes de la mondialisation montre que l'itinéraire d'expansion du mode de développement occidental, à la fois capitaliste et industriel, conduit à une impasse aussi bien sur le plan social que sur le plan écologique. Sur le plan **social**, l'expansion mondiale de l'économie de propriété s'accompagne inévitablement d'une dynamique sociale inégalitaire circulaire et cumulative, conduisant à une concentration des richesses dans les mains d'une minorité toujours plus riche, tandis que le nombre d'exclus s'accroît et s'appauvrit toujours plus. **Avec** l'expansion de la propriété, les exclus des pays riches viennent grossir les rangs des dépossédés des pays pauvres, alimentant un processus toujours plus perceptible de *bipolarisation* de la société qui se manifeste aussi bien sur le plan mondial qu'au sein des économies nationales (Sachs, 1993)³⁵. S'ajoutant aux conflits générés par la compétition envers les ressources les plus stratégiques, à commencer par le pétrole, les crises sociales associées à la misère, à l'exclusion sociale et aux frustrations accumulées constituent le terreau d'une violence endémique. Du point de vue écologique, le mode de développement occidental, conduisant à l'exploitation intensive des ressources minérales non renouvelables et la surexploitation des ressources biotiques renouvelables d'une part, au dépassement des capacités assimilatrices de la Biosphère, d'autre part, ne satisfait d'aucune manière les impératifs de soutenabilité écologique, comme en témoignent la perturbation du système climatique global et la diminution généralisée de la biodiversité.

Alors que les stratégies des propriétaires visent à étendre toujours davantage le champ d'influence de la propriété, la double crise écologique et sociale montre que la généralisation du mode de développement capitaliste et industriel est impossible. En effet, alors que les processus incriminés résultent d'un mode de développement entrepris au profit d'une minorité sur une courte période historique, une généralisation de ce mode de développement à l'ensemble de la population mondiale et sur une longue période est

³⁵ Les inégalités se manifestent crûment dans les chiffres : alors que le quintile supérieur de l'humanité accapare 86 % des richesses, le quintile inférieur n'en dispose que le 1,3 % (PNUD 1998). En outre, chaque année l'écart se creuse, en même temps que diminue l'aide publique au développement (CNUCED 1997). Alors que les 200 plus grandes fortunes du monde ont vu leur patrimoine net plus que doubler en 4 ans, passant de 440 milliard de dollars US à 1'042 milliards entre 1994 et 1998 (PNUD 1999), 40% de la population mondiale se partage quelque 5 % du revenu mondial alors que les 10 % les plus riches comptent pour 54% de ce revenu (PNUD 2005).

[m22] Comentário: Voir ma réflexion sur les classes sociales dans la globalisation (Arruda, 2006 : 266ss)

[m23] Comentário: L'opposition première n'est pas entre concentration de richesses et croissance de nombre de pauvres, mais entre la concentration du Capital et la soumission du Travail aux règles de l'économie de la propriété privée des biens et ressources pour produire et reproduire la vie. Dans le texte, comme j'ai déjà suggéré auparavant, on doit renforcer le caractère exploiteur du système du Capital. Je pense que l'attention mise sur la propriété (institution-outil pour le sujet) ne doit pas obscurcir les acteurs, le Capital et le Travail (sujets). Attention aussi aux deux divisions du monde, opérées par le système du Capital : la division géographique-politique – Nord-Sud et la division socio-économique – les classes propriétaires et classes qui dépendent de la vente de leur force de travail pour vivre. Je rappelle mon dialogue avec Polanyi, Coriat et d'autres sur la relation Capital-Travail dans la globalisation (Arruda, 2006 : 233ss ; 274) et la conclusion essentielle (250) : « Le binôme propriété privée (comme droit restreint, dans l'ambiance concurrentielle, de ceux qui détiennent le contrôle du capital) et le travail salarié continue à prévaloir dans la postmodernité, et la globalisation n'a pas modifié cette configuration fondamentale du système du capital. »

irréalisable. Le croire est irréaliste, c'est s'accrocher à un mythe (Georgescu Roegen, 1976). Renoncer à ce mythe, c'est affronter la réalité dans toute sa complexité, et non seulement sur la base de sa contrepartie monétaire. Cette réalité nous montre qu'une réorientation du développement mondial est impérative.

Pourtant, les contraintes qui pèsent sur les principaux acteurs de la mondialisation sont telles qu'elles empêchent ces acteurs d'initier cette réorientation, aussi impérieuse soit-elle. Si la situation d'impasse dans laquelle se trouvent les pays surendettés est notoire (obligation d'exporter quel que soit le cours afin d'obtenir les devises nécessaires au service de la dette), l'impasse dans laquelle se trouvent les acteurs économiques des pays riches est moins connue : soumis aux impératifs de croissance et d'innovation indissociables de l'économie de propriété, aux contraintes de solvabilité et de rentabilité, et confrontés à une compétition globale qu'ils ont en grande partie initiée, les puissants acteurs de l'économie de propriété (combinaison des entreprises transnationales et de leur soutien politique) n'ont d'autre choix, pour assurer leur survie économique, que de poursuivre des stratégies leur assurant l'accès à des ressources bon marché et à des débouchés marchands.

Dès lors, il serait vain d'attendre des acteurs économiques privés qu'ils initient de leur propre chef la réorientation pourtant nécessaire du cadre institutionnel international. Parallèlement, les activités économiques sont devenues à ce point centrales pour les Etats que ceux-ci se sont investis toujours davantage dans la défense et la promotion des intérêts économiques nationaux, au point de soumettre les choix collectifs à la hiérarchie économique particulière de la propriété, allant jusqu'à subordonner leur souveraineté nationale aux règles de la propriété en adhérant à l'OMC. Dans le cadre de cette logique globale contraignant les acteurs économiques et politiques à se soumettre aux règles de la propriété, ce n'est pas par hasard que les principales revendications de changement émanent de la société civile, berceau de l'altermondialisme.

Le mouvement altermondialiste

L'altermondialisme est un mouvement social qui a émergé dans les années 1990, en réponse explicite à une "mondialisation néolibérale" selon l'expression du sous-commandant Marcos, chef de la rébellion zapatiste, notion reprise par les principaux acteurs de ce mouvement, ainsi que dans la *Charte de Porto Alegre* qui rassemble les principes fondateurs du mouvement altermondialiste mondial (FSM 2001). Sans nier que la mondialisation capitaliste conduit à la création d'importantes richesses, le mouvement altermondialiste s'indigne de ce que les richesses créées profitent à une minorité d'acteurs puissants: les Etats forts et en particulier les Etats-Unis, accusés d'impérialisme militaire, politique, économique et culturel, et les sociétés privées transnationales, dont les moyens financiers permettent de façonner un cadre institutionnel toujours plus favorable à leurs intérêts particuliers. Selon les altermondialistes, ces phénomènes sont constitutifs de cette "mondialisation néolibérale" contre laquelle ils s'insurgent et vis-à-vis de laquelle ils prétendent établir des approches alternatives.

L'altermondialisme se présente ainsi comme la contrepartie à l'expansion mondiale d'un mode de développement capitaliste et industriel, une réponse aux répercussions sociales et écologiques d'un processus de création et d'accumulation inéquitable de richesses alimenté par une infrastructure industrielle planétaire, un refus de soumettre les éléments écologiques et culturels aux critères de la rationalité économique capitaliste.

[m24] Comentário: Cela impose une éthique perverse aux propriétaires de capital : voir Arruda, 2006 : 249 note 19. Il faut aussi faire références aux élites locales du Sud, alliées des élites du Nord, Arruda, 2006 : 270, note 25).

[m25] Comentário: ...du divorce entre Capital et Travail et de la soumission des éléments ...

Les acteurs du mouvement altermondialiste

Bien qu'il se défende de représenter les mouvements et acteurs de l'altermondialisme, le Forum Social mondial (FSM), plateforme d'échange pour les acteurs de l'altermondialisme, constitue sans conteste l'instance la plus représentative de l'altermondialisme contemporain. Dans son mode de fonctionnement, le FSM se veut « un espace pluriel et diversifié, non confessionnel, non gouvernemental et non partisan, qui articule de façon décentralisée, en réseau, des entités et des mouvements engagés dans des actions concrètes, du niveau local au niveau international, pour la construction d'un autre monde. »³⁶. « Espace ouvert à tous ceux qui veulent y participer »³⁷, à l'exception des « organisations qui attendent à la vie des personnes comme méthode d'action politique »,³⁸ le FSM accueille effectivement une grande diversité d'entités (organisations, mouvements sociaux, réseaux d'acteurs) dont les structures, les objectifs, et les moyens d'action apparaissent souvent divergents, parfois contradictoires, toujours multiples. Certaines organisations ont été créées dans les années 1980-90 en réaction au processus de mondialisation en cours pour en évaluer les modalités et en dénoncer les conséquences. Parmi celles-ci, certaines se limitent à observer, analyser et évaluer le processus de mondialisation, mais d'autres poursuivent des objectifs plus politiques en préconisant des programmes d'éducation populaire et des actions de *lobbying* (pression sur les centres de pouvoir). D'autres entités, traditionnellement liées à la défense de certains intérêts sociaux (syndicats, consommateurs, paysans, exclus, femmes, travailleurs autonomes, personnes âgées, etc.) ou à la poursuite d'objectifs spécifiques (droits de l'homme, protection de l'environnement, lutte contre la pauvreté et les inégalités, etc.) se sont ralliées à la cause altermondialiste, selon des modalités à chaque fois spécifiques. Parmi les groupes contestataires, on trouve également des mouvements anticapitalistes radicaux prônant une action directe non violente et une désobéissance civile, voire, pour une minorité, une action directe violente (les Black Blocs)³⁹.

Le seul élément réellement commun à l'ensemble de ces entités semble être la dénonciation des effets réels et supposés du processus actuel de mondialisation. Mais la plupart des acteurs associés à l'altermondialisme s'accordent également sur la nécessité de réorienter la mondialisation actuelle sur des bases plus humaines et dans le respect du milieu naturel. Ce double dominateur commun se retrouve dans la Charte du Forum social mondial : « Les alternatives proposées au Forum Social Mondial s'opposent à un processus de globalisation capitaliste commandé par les grandes entreprises multinationales et par les gouvernements et institutions internationales au service des intérêts de celles-ci. Elles visent à faire prévaloir, comme nouvelle étape de l'histoire du monde, une globalisation solidaire qui respecte les droits de l'homme universels, ceux de tous les citoyens et de toutes les citoyennes de toutes les nations, et de l'environnement, soutenue par des systèmes et institutions internationaux démocratiques au service de la justice sociale, de l'égalité et de la souveraineté des peuples. »⁴⁰.

La diversité des alternatives proposées

Si les altermondialistes apparaissent unis à la fois par le diagnostic qu'ils portent envers la mondialisation capitaliste et par l'objectif de mettre sur pied les bases d'une

³⁶ Principe 8 de la Charte du FSM (FSM 2001).

³⁷ Principe 11 de la Charte du FSM (FSM 2001).

³⁸ Ibid.

³⁹ Pour un inventaire détaillé des acteurs, voir Fougier (2004:49-70).

⁴⁰ Principe 4 de la Charte du FSM (FSM 2001).

mondialisation à visage humain et respectueuse du milieu naturel, le consensus disparaît au-delà de ces grands principes, laissant apparaître des positions très diverses aussi bien sur la nature des problèmes associés à la mondialisation que sur les stratégies préconisées en vue du changement escompté. Il y a plusieurs raisons à cette situation.

D'abord, deux tendances opposées sur les modalités de l'action coexistent au sein même du mouvement : la première souhaite établir un consensus de principes et d'objectifs visant à articuler une action de type politique ; la seconde refuse de sacrifier l'irréductible diversité des positions, des intérêts et des capacités créatrices, considérant que cette diversité constitue le principal potentiel de succès du mouvement⁴¹. Ensuite, plusieurs positions coexistent sur la nature même de l'alternative, révélant l'absence de tout consensus sur les solutions proposées : approches réformiste, **régulationniste**, souverainiste (« **pro-déglobalisation** ») et alternative, telles sont les catégories auxquelles recourent les spécialistes du mouvement pour décrire ces tendances⁴².

Nous reprenons ici cette classification, en l'articulant à notre analyse de la mondialisation, selon la position que chaque approche adopte implicitement ou explicitement envers le cadre institutionnel de l'économie de propriété. Quatre catégories de propositions peuvent ainsi être distinguées : (1) *l'approche réformiste*, qui rassemble les propositions de réforme compatibles avec le cadre institutionnel de l'économie de propriété ; (2) *l'approche régulationniste*, qui inclut les ambitions de réformer le cadre institutionnel lui-même, à travers une régulation forte de la dynamique capitaliste, (3) *l'approche souverainiste*, ou *anti-mondialiste*, qui réunit les propositions visant à réduire l'influence du régime de propriété à travers l'affaiblissement de ses composants organisationnels (BM, FMI, OMC) et de ses bénéficiaires directs (les grandes corporations transnationales), et (4) *l'approche alternative*, qui rassemble les propositions visant à créer un cadre de référence alternatif, à travers un itinéraire de libération et d'émancipation des acteurs sociaux. Ces catégories ne sont pas absolues, et nombre de positions correspondent à plusieurs d'entre elles.

L'approche réformiste : agir au sein du cadre ~~du cadre~~ existant

Les partisans de l'approche réformiste ne remettent pas fondamentalement en cause la globalisation capitaliste et industrielle. Mettant en exergue les richesses créées par la croissance économique, les bénéfices issus du commerce international et le progrès social induit par les innovations technologiques, ils considèrent que cette expansion est globalement bénéfique ~~est~~ et qu'elle devrait permettre de répondre aux besoins des populations pauvres et aux impératifs de soutenabilité écologique. Ils dénoncent pourtant la nature inéquitable des règles commerciales internationales, élaborées par et au profit des pays riches et au détriment des pays pauvres, et préconisent l'établissement de règles commerciales équitables, à commencer par l'ouverture des pays industriels aux produits

⁴¹ Ces deux logiques émanent notamment de deux des fondateurs du FSM, Chico Whitaker et Bernard Cassen, le premier refusant « l'homogénéisation appauvrissante » du projet du second d'instituer un « Consensus de Porto Alegre », contrepartie alternative au « Consensus de Washington » défini par (Williamson 1990, 1999).

⁴² Fougier (2004:97) résume bien la diversité des positions **altermondialistes** : « Certains estiment que face à la mondialisation de l'économie, il est nécessaire d'avoir un contrepois politique pour maîtriser les forces économiques et les rapports de force internationaux sous la forme d'instances de régulation à l'échelle globale ou européenne. D'autres se montrent davantage « souverainistes » et tendent à mettre plutôt l'accent sur la subsidiarité et l'autosuffisance. Des altermondialistes aspirent à une réforme des institutions internationales et à un meilleur encadrement de l'activité des firmes multinationales (...) alors que d'autres, beaucoup plus radicaux, prônent la suppression d'institutions comme le FMI ou l'OMC, ou encore le démantèlement des firmes multinationales. »

[m26] Comentário: Ne penses-tu qu'il faut inclure parmi les tendances l'économie solidaire dans ses diverses formes et modalités ? Elle a eu une forte présence en tous les FSM, elle a initié un dialogue avec des représentants du IFG (2005) et a produit une bibliographie assez riches de propositions pour une autre économie, une autre politique, un autre ensemble de valeurs socio-culturels et un autre ordre mondial.

Le différentiel entre les quatre courants étudiés et l'ES est que cette dernière va au-delà des propositions macro et envisage pratiquement une économie référée à l'individu social et à la soutenabilité de la vie, du niveau micro et local jusqu'au niveau planétaire. J'ai toute une bibliographie mentionnée dans les deux volumes de ma trilogie pour illustrer ces propositions. Je mentionne ici les Cahiers de Propositions du Pôle de Socio-économie Solidaire, le processus connu comme La Globalisation de la Solidarité et le livre de la COLACOT – Confédération Latino-américaines de Coopératives et Mutuelles de travailleurs. En particulier, je me rapporte à la synthèse des événements d'économie solidaire du FSM-05, que je t'envoie par courriel.

agricoles du Sud (et, plus largement, à l'ensemble des secteurs économiques où les pays pauvres bénéficieraient d'un avantage comparatif apparent)⁴³.

Une telle approche requiert une réforme des organisations économiques internationales sur la base de principes de justice, d'équité et de démocratie, de manière à établir un cadre institutionnel mondial permettant à la majorité de bénéficier des avantages de la mondialisation. Parmi les propositions formulées par les réformistes, mentionnons, outre l'*application généralisée des règles de libre-échange équitables*, la *réduction de la dette*, considéré comme un obstacle à une libre participation aux échanges commerciaux, la promotion du *commerce équitable (fair trade)*, dont le principe repose sur une rémunération adéquate des producteurs (et, de plus en plus, sur le respect de certaines considérations environnementales), celle de la *responsabilité sociétale (corporate governance)*, à travers la prise en compte, par les entreprises de considérations sociales et environnementales dans l'orientation de leurs activités économiques, la promotion de la *consommation éthique* (le consommateur étant encouragé à sélectionner ses achats sur la base de critères écologiques et sociaux), l'insertion (ou la réinsertion) sociale des exclus à travers une activité économique au sein d'une entreprise régie par des principes d'économie sociale (finalité sociale, **lucrativité profitabilité (?)** limitée).

L'approche réformatrice se propose d'agir au sein du cadre institutionnel de la mondialisation capitaliste, notamment en mobilisant des principes que la théorie conventionnelle associe encore aujourd'hui au libre échange (comme la théorie ricardienne des avantages **comparatifs**). Ce faisant, et conformément à cette approche, elle ne propose qu'une analyse superficielle des enjeux institutionnels et écologiques de la mondialisation capitaliste⁴⁴. En mettant l'accent sur l'évolution des valeurs guidant le comportement des agents (entreprises, consommateurs, organisations économiques internationales) et politiques, l'approche réformatrice nous paraît sous-estimer l'importance des contraintes que fait peser l'économie de propriété sur les acteurs économiques, contraintes qui soumettent les considérations écologiques et sociales à la hiérarchie de décisions spécifique de l'économie de propriété, contraintes qui pèsent également sur le pouvoir d'achat des consommateurs, cibles des stratégies publicitaires. Elle n'identifie pas que les relations économiques asymétriques issues de l'endettement international facilitent grandement les (sont constitutives des) stratégies de création et d'accumulation de richesse d'une minorité, ni que les organisations économiques internationales, en façonnant le contour d'un régime mondial de propriété, renforcent non seulement l'exclusivité des privilèges d'une minorité propriétaire, mais également celle de son corollaire, l'exclusion sociale des non-propriétaires. En outre, cette approche ne prend pas compte du caractère exceptionnel du mode de développement occidental, ni de l'impossibilité biophysique et socioéconomique de son universalisation. En témoigne la façon dont cette approche élude toute la réflexion sur la question, capitale, de l'impact

[m27] Comentário: Peut-être il faut dire que les propositions de cette tendance n'ont pas de rapport direct avec les facteurs déterminants des processus qu'elle veut transformer. Amartya est un auteur contradictoire : il présente des propositions très sensées mais sans vouloir toucher le cadre qui est à la racine des problèmes qu'il dénonce et veut surmonter ! Voir *Development as Freedom*.

⁴³ Le Rapport rédigé par Oxfam (2002), préfacé par Amartya Sen, illustre bien cette vision.

⁴⁴ Cette approche ne questionne pas les asymétries de pouvoir à l'origine de la nature inéquitable des règles commerciales ; elle ne différencie pas les modalités d'échange qui caractérisent le commerce entre des acteurs souverains (*libre commerce*) de celles, caractérisant un échange inégal, d'un système international caractérisé par l'endettement, où les acteurs endettés sont obligés d'exporter sur les marchés internationaux pour obtenir des devises nécessaires au service de la dette (qui enrichit les créanciers), et cela quand bien même les termes de l'échange leur sont défavorables (*commerce contraint*). Ce faisant, à l'instar de la théorie économique conventionnelle, elle confond la situation où le *libre commerce* procure des avantages à tous les partenaires à celle de *l'échange inégal* où les bénéfices de la partie dominante se font aux dépens de la partie dominée ou dépendante.

écologique de l'expansion économique, à commencer par celui induit par le commerce mondial, qu'il soit aérien maritime, ferroviaire ou routier.

L'approche régulationniste: changer le cadre institutionnel

L'analyse des partisans de la régulation identifie le problème de la mondialisation contemporaine dans la subordination des choix sociaux aux activités économiques, elles-mêmes soumises aux spéculations de la sphère financière globalisée, spéculations destinées à enrichir une minorité capitaliste⁴⁵. Bien qu'elle ne s'y réfère pas explicitement, cette approche décrit une hiérarchie des décisions similaire à celle élaborée par Steppacher (Steppacher 1999, 2003, 2006) sur la base de la théorie Heinsohn et Steiger (Heinsohn & Steiger 1996, 2006). Toutefois, le rôle central de l'institution de la propriété ne semble pas identifié. Conformément à cette analyse, les partisans de la régulation envisagent plusieurs types de propositions, visant à redonner aux États la maîtrise politique de l'évolution de la sphère financière et des dynamiques économiques et sociales qui en résultent. Parmi les propositions visant à recouvrer ce contrôle, mentionnons la *taxation des transactions financières*, le *démantèlement des paradis fiscaux*, l'*annulation de la dette* et l'*exclusion de certains domaines de la logique capitaliste*.

Le projet régulationniste vise clairement à instaurer une nouvelle hiérarchie des normes internationales, en réaffirmant la suprématie du politique sur l'économique. Il s'agit d'inverser la hiérarchie de logique économique, et, selon les termes de l'économie de propriété, *passer de la rationalité de l'économie de propriété*, où l'orientation de la mondialisation est orientée par la valeur de la propriété engagée, à *une raison éco-sociale* (Steppacher 1996), où les modalités du développement mondial sont définies en fonction des objectifs écologiques et sociaux définis de manière la plus démocratique possible par les membres des sociétés. Significativement, les partisans d'une régulation, en plus de préconiser une régulation stricte des flux de capitaux, mettent l'accent sur la nécessité d'exclure de la logique de propriété certains domaines comme le vivant, les droits fondamentaux ~~et~~ et les biens communs.

Un tel projet requiert une refonte profonde des cadres institutionnels nationaux et internationaux. Ainsi, pour les partisans de la régulation, la réforme des organisations économiques internationales doit être radicale : ces organisations doivent non seulement devenir plus démocratiques et transparentes, comme le préconisent les partisans d'une approche réformiste, mais elles doivent être intégrées au sein d'un cadre institutionnel global qui subordonne les activités financières et marchandes à des objectifs sociaux et écologiques. Confrontés aux difficultés de mettre en œuvre un tel renversement de hiérarchie, les partisans de la régulation misent sur une mobilisation politique à l'échelle planétaire. C'est la raison pour laquelle les partisans de la régulation s'efforcent de renforcer l'assise politique de l'altermondialisme, notamment à travers des programmes d'éducation populaire. Pour affirmer une plus grande visibilité politique et dans le but de fédérer les acteurs du mouvement autour d'un certain nombre d'axes stratégiques, les représentants de cette approche ont signé le « Manifeste de Porto Alegre », qui regroupe « Douze propositions pour un autre monde possible » (2005).

Les douze propositions, reflétant, selon leurs auteurs, un "large consensus" au sein de la société civile mondiale, vont de la taxation des transactions financières, des ventes d'armes et des activités polluantes à l'annulation de la dette, en passant par le démantèlement des paradis fiscaux. Condamnant les discriminations de toutes sortes,

⁴⁵ La position d'Attac (Attac 2002, 2004) est emblématique de cette approche.

appelant à l'égalité homme-femme, elles insistent sur des droits fondamentaux (à la souveraineté et la sécurité alimentaires, à une information autonome ou à l'emploi). S'opposant au brevetage du vivant et à la privatisation des biens communs, elles préconisent l'agriculture biologique paysanne, la sobriété énergétique et le contrôle démocratique envers les ressources, dans le cadre d'un commerce ~~plus~~ équitable, où les normes écologiques et sociales priment sur les règles libre-échangistes de l'OMC. Finalement, elles réclament l'évacuation des bases militaires et des troupes étrangères, ainsi qu'une réelle démocratisation des organisations internationales.

L'approche souverainiste : s'opposer au processus de mondialisation

Le mouvement souverainiste, également appelé anti-mondialisation, est antérieur à l'altermondialisme. Il caractérise les opposants à la globalisation et à ces diverses expressions dans la socio-économie de la planète : les organisations multilatérales interventionnistes, les politiques d'ajustement structurel à l'issue de la crise du surendettement des pays appauvris, les accords dits de libre commerce dans un contexte d'asymétries des acteurs, le pouvoir omniprésent des corporations transnationales ainsi que les chartes et autres institutions qui donnent un fondement idéologique aux politiques néolibérales, comme le Consensus de Washington⁴⁶.

Considérant que la mondialisation a pour principal effet de déplacer au niveau global tous les contrôles sur l'activité économique et politique, au détriment des communautés locales, des régions et des Etats, les souverainistes sont partisans d'une déglobalisation (*de-globalization*), terme utilisé par Walden Bello (Bello 2003) pour désigner une orientation inverse, visant *la réappropriation par les entités locales du pouvoir de maîtriser leur destin économique et politique*. Pour ce faire, les partisans de la déglobalisation préconisent le retour de l'organisation sociétale au niveau local et l'application généralisée du principe de subsidiarité (selon lequel les problématiques ne sont adressées à un niveau d'organisation supérieur que lorsqu'elles ne peuvent être adéquatement réglées au niveau inférieur). Insistant sur l'importance pour les acteurs locaux de recouvrer des choix indépendants et des décisions autonomes (Galtung *et al* 1980), cette approche regroupe à la fois des mouvements dits souverainistes, des mouvements visant la relocalisation des activités économiques, et des mouvements opposés à certaines innovations technologiques, comme les biotechnologies, les uns comme les autres réhabilitant des stratégies protectionnistes visant à exclure des zones géographiques ou des secteurs d'activités d'une globalisation considérée le plus souvent comme forcée. Les tenants de l'approche souverainiste s'avèrent les plus farouches opposants aux organisations économiques internationales, dont ils préconisent l'affaiblissement, voire le démantèlement (Fougier, 2004).

Réhabilitant le discours et les stratégies des années 1970 sur le développement autocentré (Galtung *et al* 1980) et un nouvel ordre économique international, les partisans de l'approche souverainiste insistent sur le fait que les politiques libérales des années 1980 et les deux décennies de mondialisation capitaliste qui ont suivi ont rendu le retour en arrière encore plus impérieux qu'il ne l'était dans les années 1970. Mettant en exergue les manœuvres déployées par les organisations économiques internationales pour renforcer

[m28] Comentário: Pourtant, les membres du IFG ont produit deux livres riches en propositions alternatives, qui vont au-delà de l'approche souverainiste, à mon avis. *Beyond Bretton Woods – Alternatives to the World Order*, organized by John Cavanagh, Daphne Wysham and Marcos Arruda (1994), Pluto – TNI, London and Amsterdam, and *Alternatives to Economic Globalization: a Better World is Possible*, organized by John Cavanagh and Jerry Mander (2004), Berret-Koehler Publishers Inc., San Francisco. Remarque cette citation: "Economic democracy, which involves the equitable participation of all people in the ownership of the productive assets on which their livelihood depends, is essential to such a transformation because the concentration of economic power is the Achilles heel of political democracy, as the experience of corporate globalization demonstrates." (25).

⁴⁶ Regroupant certains des auteurs alternatifs les plus influents dans les pays du Sud et anglophones, le collectif de l'International Forum on Globalization (IFG 2002) regroupe l'essentiel de ces thèses.

leurs stratégies institutionnelles⁴⁷, les partisans de la déglobalisation mettent en doute la viabilité des approches visant à réformer ces acteurs quand ils ne considèrent pas que les tentatives de réforme sont vouées à l'échec. La stratégie préconisée en lieu et place consisterait alors à identifier et agir contre les éléments les plus vulnérables de ces organisations afin de les affaiblir autant que possible. Il s'ensuit, dans cette logique de confrontation, un intérêt stratégique à identifier tout signe d'affaiblissement. De tels signes auraient été identifiés (Bello 2002, 2003 ; IFG 2002) dans le fonctionnement du FMI (affaiblissement suite aux crises financières ayant touché de nombreux pays — Corée, Thaïlande, Brésil, Russie — au tournant du siècle), de la Banque mondiale (difficultés de financement, critiques répétées envers son manque d'expertise pratique), et de l'OMC (faibles progrès accomplis dans le round actuel de négociations de l'OMC, phénomène attribué principalement à l'action des forces d'opposition).

L'approche alternative : innover radicalement

Reconnaissant l'impasse à laquelle conduit la mondialisation actuelle, les partisans de l'approche alternative considèrent que l'affrontement direct avec le pouvoir, comme la prise de pouvoir politique selon une logique partisane, constituent des stratégies vouées à l'échec : elles ne font que reproduire la logique que l'on s'efforce de dépasser, et mènent aux mêmes types d'asymétries de pouvoir aboutissant à des impasses. Ainsi, pour Chico Whitaker, co-fondateur du Forum Social Mondial (FSM), « *il faut dépasser les paradigmes de l'action politique qui ont prévalu au siècle dernier. Un monde nouveau ne pourra jamais se construire via les vieilles pratiques politiques, propres aux visions que l'on veut dépasser, puisque les moyens que nous utilisons façonnent les fins que nous recherchons.* » (Whitaker 2006:16)⁴⁸. Dès lors, « *une nouvelle façon de faire de la politique s'impose : face aux deux stratégies, vouées à l'échec, que sont l'affrontement direct avec le pouvoir et la prise de pouvoir, il ne faut plus dissocier les fins des moyens* » (Madelain 2003:239).

Pour les partisans de l'approche alternative, la nouvelle culture politique repose d'abord sur l'émancipation de la société civile, sur la participation et la créativité de ses membres, à partir de leurs besoins et leurs expériences concrets. Mais la fin ne justifie plus les moyens, et tous les moyens ne sont pas bons. Au contraire, il convient de privilégier les moyens qui apparaissent compatibles avec le projet altermondialiste : agir conformément à des principes de respect et d'écoute mutuelle, de coopération et de mutualisme, en lieu et place des pratiques de l'imposition forcée, de la compétition et de la division. Ces modalités d'organisation et de fonctionnement prennent ainsi une importance cruciale, car elles façonnent l'itinéraire de développement entrepris et, au-delà, la direction éventuellement prise par cet itinéraire.

Plus que la finalité elle-même, l'action devient première, comme l'itinéraire d'apprentissage et de maîtrise que l'action permet d'engager. Les pratiques et les projets deviennent alors prépondérants : ils constituent les dynamiques à travers lesquelles se réalise le changement, aussi bien individuel que collectif.

⁴⁷ Voir notamment les articles de Jennar (2001) sur l'Organe de Règlement des Différents de l'OMC et de Bertrand (2001) sur l'Organe d'évaluation des politiques commerciales, organisme à travers lequel l'OMC, la BM et le FMI coordonnent leur actions.

⁴⁸ L'approche alternative est revendiquée par le Comité d'organisation du FSM, à commencer par Chico Whitaker (Whitaker, 2006), qui a conçu le FSM comme un espace ouvert de communication et d'échange au service des acteurs de la société civile.

L'approche alternative repose alors sur une double stratégie : (1) rendre visible les pratiques alternatives (qui relèvent d'une rationalité économique autre que celle de la propriété) ; cette stratégie rappelle non seulement l'existence de marges de manœuvre pour les pratiques alternatives, la mondialisation de l'économie de propriété n'étant pas absolue, mais surtout que ces marges de manœuvre *sont* mises à profit en pratique dans de multiples contextes; elle insiste sur l'importance de conserver, protéger et généraliser les pratiques alternatives ; (2) ; diffuser ces pratiques par la communication et l'échange d'expériences entre acteurs confrontés à des situations similaires mais différenciées ; cette stratégie invite à identifier les contextes où des pratiques alternatives *pourraient* être mises en œuvre et adoptées. Par exemple, le mode d'organisation coopératif peut alors être mis en œuvre aussi bien au sein des entreprises (autogestion et gestion communautaire) que des collectivités publiques (démocratie participative ou délibérative), des pratiques alternatives comme l'agriculture biologique, peuvent être à l'origine d'une relocalisation des activités économiques, des innovations comme les monnaies sociales et les caisses d'épargne mutuelle peuvent favoriser les échanges là où des droits de propriété ne sont pas définis⁴⁹.

C'est dans cet esprit qu'a été fondé le Forum Social Mondial, dont l'objectif premier est de rendre possible une communication entre différents acteurs de la société civile, impliqués dans une lutte visant à ~~maintenir~~ **promouvoir** des pratiques et des valeurs menacées par l'expansion des critères de la propriété, le but étant d'initier un changement radical de direction, une nouvelle culture politique ancrée sur des principes relatifs aux valeurs, aux modes de fonctionnement, et aux choix organisationnels qui, ensemble, établissent les modalités d'une pratique du changement social qui soit culturellement transformatrice. Valorisant la culture du **consensus**, le respect de la diversité, la non-directivité, l'horizontalité, la co-responsabilité des participants et le fonctionnement en réseau, le FSM bannit de ses principes toute dynamique reposant sur la violence, menant à l'exclusion, à la hiérarchie, ou à la division⁵⁰.

L'idée est d'initier une nouvelle culture politique, à travers l'autonomisation de la société civile en regard de ses choix de développement, pour en faire un acteur politique à part entière, avec son propre mode de fonctionnement politique. Il ne s'agit pas de prendre le pouvoir, mais de promouvoir l'auto-organisation et l'**autogestion**, promotion des activités **autonomes**, porteuses de sens pour leurs instigateurs car correspondant à leurs propres valeurs, leurs propres intérêts confrontés aux contraintes qui sont les leurs. L'idée est de montrer que « des changements sont déjà en cours, sans attendre des modèles complets et idéaux de société, proposés du haut vers le bas » (Whitaker 2006 :18). En outre, à travers la communication et les échanges entre les acteurs concernés, des effets de synergie peuvent apparaître, issus des processus d'apprentissage mutuel entre les acteurs, des

[m29] Comentario: Je comprends ton enthousiasme avec les idées de Chico W., avec qui j'ai une profonde convergence de vision ; mais c'est bien la place pour montrer qu'il n'est pas seul, que les forces sociales qui conforment le mouvement d'économie solidaire en différents continents mènent une praxis innovatrice de démocratie économique et aspirent à une mondialisation basée sur la coopération et la solidarité. Voir *Synthèse des Propositions de l'Economie Solidaire*, V Forum Social Mondial, Porto Alegre, janvier 2005. Comme j'ai déjà dit avant, je pense que l'Economie Solidaire fait partie du mouvement altermondialiste (pas de l'antimondialisme). Remarque que déjà la première proposition focalise le sujet de la propriété! Pascal, tu sais que Chico fait partie active du mouvement d'ES au Brésil : il a initié le premier club de trocs à SP, qui prospère depuis presque 10 ans.

[m30] Comentario: Il faut distinguer entre le consensus issu d'un dialogue ouvert, transparent et respectueux de la diversité et le consensus imposé par les puissants sur les appauvris, comme il est le cas dans la OMC, par exemple. Voilà pourquoi j'hésite à parler de culture du consensus, et préfère parler de *culture du dialogue* pour bâtir l'unité dans la diversité!

⁴⁹ Il est important de relever que les monnaies sociales sont le plus souvent basés sur des éléments de valeur concrets (par exemple une heure de travail). Ce type de monnaie peut constituer un moyen d'échange efficace. Par contre, sans la sécurisation particulière conférée par les titres de propriété, il ne permet pas de doter un système économique de la stabilité monétaire requise pour engager des relations de crédit ou tout autre mode de financement d'importance. De même, les projets financés par les caisses d'épargne mutuelle repose sur une épargne préalable des membres de la caisse, et non de la sécurité associée à des titres de propriété engagés dans une relation de crédit.

⁵⁰ A la suite de Chico Whitaker, relevons le rôle du principe de consensus dans le cheminement « pour construire l'unité dans l'université » : « La lutte pour le pouvoir amène ceux avec qui [les acteurs] sont en compétition à ne pas voir en quoi l'autre a raison mais à chercher les faiblesses de ses raisonnements et arguments, et ensuite à les utiliser pour le vaincre. Tandis que pour arriver un accord, il faut chercher exactement le contraire, c'est-à-dire, la vérité et la force de raisonnements et arguments de chacun, pour les assembler les unes aux autres et construire une nouvelle vérité. ». (Whitaker 2006 :19) *Précieuse citation !!!*

pratiques **alternatives** à chaque fois spécifiques, mais reliées par des enjeux communs de mise en œuvre de pratique. Mais pour que ces processus locaux, individuels et/ou collectifs, soient créateurs de changement social, il faut qu'ils s'inscrivent dans un ensemble plus vaste, qu'ils constituent des forces progressistes de changement **social**.

Pour que les transformations structurelles deviennent effectivement possibles et durables, l'approche alternative insiste alors sur l'importance de la *transformation personnelle*, condition nécessaire à la construction de « l'autre monde possible » (Whitaker 2006). Dans ce sens également, l'approche alternative propose un changement radical de direction, une bifurcation capable d'initier un itinéraire de développement fondamentalement inédit : au lieu de s'efforcer de changer le contexte dans lequel nous agissons, elle préconise de *changer de l'intérieur*⁵¹. Ce changement repose sur un processus de libération envers les multiples conditionnements, d'émancipation à travers la réalisation de ses dons intérieurs, l'actualisation de ses potentialités encore non développées. Cette transformation intérieure concerne tous les membres de la structure sociale, y compris les acteurs politiques et autres agents du pouvoir. En outre, pour éviter que la multiplicité des processus individuels ne conduise à une dispersion au niveau collectif, de telles pratiques doivent être revendiquées collectivement, et vécues comme partie intégrante d'une dynamique d'ensemble. Rassemblant les membres d'une collectivité au sein d'un projet commun, celui de changer le monde, l'altermondialisme pourrait alors se réaliser à travers la multiplication concertée d'actions transformatrices, individuelles et collectives, de changements extérieurs guidés par le changement intérieur.

Reposant sur la mise en pratique d'une nouvelle culture politique ancrée sur la réalisation individuelle en accord avec des valeurs collectives, l'approche alternative souhaite participer à une transformation de l'action politique subordonnée aux impératifs du pouvoir vers une action politique au service de la société, **de l'individu social**. L'approche alternative ne prétend pas offrir une alternative **globale**, mais un chemin d'émancipation à suivre en vue d'une plus grande autonomie, et d'une nouvelle politique axée sur les besoins de l'homme, de la femme et de leur milieu naturel.

[m31] Comentario: Pascal, una ilustración de mi reflexión sobre el diálogo como camino de superación de los conflictos está el Libro I de mi trilogía: "Vivimos situados en cada momento delante de elecciones, y evolucionamos tanto más cuanto más claras y conscientes son las elecciones. Algo como el desafío de escoger entre las tinieblas y la luz, en cada instante de la vida. A lo largo de toda la existencia nos vemos desafiados a conocer a fondo nuestra naturaleza contradictoria y a conseguir, a través de un combate permanente, someter nuestros instintos al dominio de la intención, de la voluntad y de la amorosidad. Una filosofía del conflicto es indispensable, sobretudo para el educador de la praxis. Esto implica no sorprenderse o amedrentarse o reducirse a la perplejidad y a la inmovilidad cuando hay conflicto, más bien, antes, desarrollar el conocimiento para buscar sus raíces y factores determinantes y para definir el método adecuado de tratarlo. El conflicto aparece dentro de nosotros o entre los diferentes aspectos y dimensiones que constituyen los seres complejos que somos. También aparece entre parejas, dentro y entre familias y comunidades, y entre éstas y agentes externos. Superar el conflicto de manera constructiva y liberadora es siempre un proceso que implica diálogo¹ y concienciación de ambas partes. El resultado no es ningún tipo de unidad impuesta o alienadora, sino más bien una unidad creativa." *Humanizar lo Infrahumano: la formación del ser humano integral – Homo evolutivo, praxis y economía solidaria*, Icaria Editorial, Barcelona.

[m32] Comentario: Je crois que ni même Chico serait d'accord avec cette proposition. Une autre mondialisation est possible et non seulement un autre monde ! Pour moi la mondialisation est une tendance évolutive de l'humanité. (Voir *Tornar Real o Possível, 2006 :111-118*). Il faut dire que cette approche « ne prétend pas offrir une seule alternative globale, justement parce qu'elle à une vision probabiliste de l'histoire et conçoit sa construction dans un sens émancipateur comme une œuvre ouverte, complexe, continuellement récréé par tous et chacun. »

⁵¹ « Nous ne pouvons pas oublier que la plupart des grandes tentatives historiques de transformations sociale et politique se sont soldées par des échecs ou des abandons, quand elles n'ont pas abouti à des dérives monstrueuses souvent marquées par le sceau du totalitarisme. N'est-ce pas dû au manque de réflexion sur la place de l'homme, et sur la question de la transformation personnelle dans ce processus. » Philippe Merland, « Construction de soi-même et transformation sociale », *Psychologie de la Motivation*, no 32, décembre 2001 ; cité par Whitaker (Whitaker, 2006 :112). **Précieuse citation !!!**

Quatre positions altermondialistes

Agir dans le cadre existant

Ne remettant pas en cause les fondements de la mondialisation capitaliste, la première position s'efforce de réduire les répercussions éco-sociales négatives de ce processus en valorisant une réforme des valeurs guidant le comportement des agents économiques. Elle s'efforce de concilier les avantages supposés du mode de développement capitaliste (création de richesses, échanges profitables, innovation) avec le respect de principes éthiques (plus grande équité, respect de l'environnement). Etablissement de règles commerciales plus équitables, responsabilité des entreprises, consommation éthique et commerce équitable font partie des stratégies préconisées dans cette approche qui vise à réorienter le processus de mondialisation à travers une évolution des valeurs et des pratiques.

Agir sur le cadre existant

La seconde position considère que les conditions auxquelles sont soumis les acteurs économiques sont trop contraignantes pour que des principes éthiques et moraux aboutissent à la réorientation souhaitée. Ses partisans considèrent que la dynamique capitaliste impose une hiérarchie de normes sociales qui aboutit à la subordination des choix sociaux aux intérêts du capital. Ils préconisent une réappropriation du pouvoir par le politique de manière à élaborer des réponses politiques aux problèmes écologiques et sociaux. Cette réappropriation passe notamment par la régulation des flux de capitaux et par l'exclusion de nombreux domaines de la sphère capitaliste et marchande. Cette position requiert l'émergence d'un processus politique capable d'imposer des réformes radicales au cadre institutionnel existant. Une telle stratégie passe par la conscientisation et la mobilisation de l'opinion publique sur la nécessité de subordonner l'économie au politique

Agir contre le cadre existant

La troisième position ne croit pas aux possibilités de réformer le cadre existant. Elle estime que les asymétries de pouvoir entre les différents acteurs sont telles que toute tentative de réforme ne peut qu'aboutir à des résultats marginaux, incapable de mener à la réorientation souhaitée. De même, la puissance du cadre institutionnel existant, alimentée par celles des groupes d'intérêts qu'il soutient, est telle qu'elle est en mesure d'empêcher l'émergence d'une force politique menant à une réforme radicale du cadre institutionnel. C'est la raison pour laquelle les partisans de cette approche **préconisent** une stratégie visant à affaiblir le cadre institutionnel existant, les organisations qui le soutiennent et les groupes d'intérêts qui en dépendent. Cette logique de confrontation (*il faut insister sur l'attitude constructive du IFG – Voir "Alternatives to Economic Globalization"*) n'est pas une fin en soi, mais un moyen, pour les communautés locales, les régions et les Etats, de recouvrer un pouvoir considéré comme usurpé par les instances de gouvernance mondiale au profit d'une minorité. En ce sens, multiplier les obstacles à l'expansion de la mondialisation capitaliste constitue un pré-requis à l'avènement de toute mondialisation alternative.

Innover radicalement

Cette position valorise la différence, la diversité, la créativité. Elle se distance des tentatives, considérées comme réductrices, de fédérer le mouvement altermondialiste au sein de propositions « à l'ancienne » reposant sur des logiques de confrontation. Elle vise à identifier toute marge de manœuvre laissée disponible par le cadre institutionnel (compris au sens large, i.e. incluant les valeurs, les modes de pensée, les principes) pour initier des comportements **et pratiques créatives** et autonomes. La stratégie préconisée consiste à valoriser tout ce qui ne l'est pas au sein de la globalisation mondialisation capitaliste et industrielle : développement autonome, émancipation et libération (individuelle et collective), empathie et solidarité, coopération et mutualisme, auto-organisation et cogestion, dans le cadre d'une autonomie toujours renforcée envers les rétributions sociales émanant du cadre dominant.

La réponse du système

L'ambition affichée des altermondialistes de changer les fondements mêmes du processus de mondialisation actuelle ne peut que se heurter aux puissants intérêts qui bénéficient du système actuel et de son expansion. En effet, tout système établi dispose d'une certaine capacité d'empêcher l'émergence d'alternatives susceptibles de menacer la pérennité même du système. Et cette capacité apparaît d'autant plus puissante qu'elle émane d'un système puissant et que le changement se veut radical.

L'accueil réservé aux principales propositions par le mouvement altermondialiste présentées ci-dessus est révélateur des forces d'inertie qui émane du cadre institutionnel de la mondialisation. En effet, comme tout régime institutionnel, le régime de propriété est en mesure d'intégrer des réformes dans la mesure où le noyau institutionnel n'est pas lui-même mis en danger. C'est le cas des propositions de réformes « douces » de l'approche réformiste, qui ne remettent en cause ni le fonctionnement de l'économie capitaliste, ni sa diffusion à l'échelle mondiale. Ainsi, l'accent mis sur une libéralisation plus équitable des échanges, sur la responsabilité sociétale, le commerce équitable ou la consommation éthique est généralement bien accueilli par les partisans de la mondialisation, bien conscients que ces stratégies ne vont pas déstabiliser les fondements du système capitaliste, ni mettre sérieusement en danger les principaux groupes d'intérêt qui en dépendent. Au contraire, permettant de proposer des réponses aux principales défaillances de la mondialisation capitaliste sans remettre en cause les fondements sur lesquels elle repose, de telles propositions constituent pour les partisans et les bénéficiaires de la mondialisation des arguments précieux pour arborer une « position constructive » dans les débats, encore à peine engagés, avec le mouvement altermondialiste.

A l'opposé, les positions antimondialistes des partisans de la déglobalisation ne sont pas considérées comme dignes d'intérêt, leurs partisans étant souvent le plus souvent accusés de proposer une analyse erronée de la mondialisation, analyse qui sous-estime les conséquences positives de la mondialisation, à commencer par les effets bénéfiques du commerce mondial. Le plus souvent récusées sur la base d'un argumentaire sommaire, qui élude la question des asymétries de pouvoir dans les relations internationales et perpétue une analyse indifférenciée du commerce -où le cas particulier du libre commerce entre entités commensurables est généralisé et projeté à des contextes d'échange inégal et de commerce contraint. Une autre position consiste à prétendre qu'il n'existe pas d'autre voie que le modèle de développement capitaliste et industriel pour faire face aux enjeux sociaux et écologiques du monde contemporain. Cette position, qui reprend l'argument « TINA - *there is not alternative* », utilisé par Margaret Thatcher pour couper court aux critiques adressées à sa politique libérale, semble idéologiquement proche de la simple récusation des thèses **antimondialistes**. Cette position va pourtant bien au-delà de la dimension idéologique, car elle reconnaît une dépendance envers des facteurs qui dépassent la volonté des acteurs⁵². Toutefois, elle n'explicite pas ces facteurs, et peine à identifier les contraintes réels auxquelles le capitalisme contemporain est confronté : la dépendance envers l'expansion du régime de propriété et les intérêts qu'il soutient, d'une part, la dépendance envers des ressources minérales qui assurent cette expansion, d'autre part.

L'accueil réservé aux propositions des partisans de la régulation est également intéressant, à l'instar du sort réservé en France aux propositions de taxe Tobin (**une taxe sur toute**

⁵² Ce qui ne signifie pas que la volonté des acteurs ne joue aucun rôle. Cette volonté est au contraire centrale.

transaction financière pour constituer un fond mondial de combat à la pauvreté ; la taxe aurait l'avantage de rendre plus transparents les mouvements des capitaux). Après quelques discussions d'experts et même un amendement adopté par l'Assemblée nationale française dans le cas de la Taxe Tobin, les propositions sont soumises à des conditions de mises en œuvre improbables, quand elles ne sont pas simplement rejetées à des niveaux décisionnels hiérarchiquement plus élevés (Fougier 2004:104).

Un élément est commun à l'accueil réservé à toutes les propositions altermondialistes : le noyau dur du cadre institutionnel n'est pas remis en question. Le rôle moteur que joue cette institution dans l'expansion capitaliste mondiale est loin d'être menacé : il n'est même pas identifié⁵³. Capable d'éluder toute menace sérieuse envers son noyau institutionnel (comme l'exclusion généralisée de certains domaines des règles de la propriété ou la régulation internationale des flux de capitaux), le système engage une série de mesures d'adaptation modérée : effacement d'une partie de la dette des pays les plus endettés (PPTE), plus grande représentation de certains pays du Sud dans les instances de gouvernance multilatérales (Banque Mondiale, FMI), mise sur pied d'organes de contrôle indépendant envers les politiques de la BM et du FMI. De telles adaptations modérées, à travers des ajustements marginaux des modalités fonctionnelles et organisationnelles du mode de développement capitaliste, ne constituent pas des avancées négligeables ; mais elles ne garantissent en rien que l'adaptation institutionnelle à laquelle elles conduisent soit à la mesure des enjeux écologiques et sociaux actuels⁵⁴.

Plus grave, en permettant de pallier aux déficiences les plus flagrantes du système en place, l'adaptation graduelle pourrait aider à maintenir en place, sans les menacer, les fondements de ce système. Tel est du moins l'argument de François Partant (1978), pour qui il était préférable « que la crise s'aggrave ! ». Selon lui, la crise planétaire déjà commencée dans les années 1970, et toujours davantage visible aujourd'hui, devrait conduire à une grave crise de confiance envers les institutions en vigueur. Partant (1978) rejoignait ainsi la position d'Yvan Illich (1973) qui envisageait qu'une nouvelle société émergerait lorsque apparaîtrait au grand jour la contradiction entre les fins officielles de nos institutions et leurs véritables résultats. Selon Illich, cette nouvelle société naîtra de l'inversion radicale des institutions et aboutira à une « société conviviale » (Illich 1973), orientée par les principes essentiels que sont la *survie*, l'équité et l'autonomie créatrice (Madelain 2003).

30 ans après ces thèses, la crise éco-sociale s'est effectivement aggravée. La contradiction entre les fins annoncées des institutions et leurs résultats apparaît toujours plus clairement à qui veut les voir, ou plutôt, à qui chausse les bonnes lunettes. Mais assiste-t-on, avec l'altermondialisme, à l'émergence d'une société conviviale ? Les altermondialistes le croient, certains s'y emploient. Mais le contexte s'y prête-t-il vraiment ? N'est-il pas en mesure de s'opposer à la mouvance altermondialiste ?

Dépendance d'itinéraire et dynamique involutive (lock in)

Nous avons évoqué plus haut la *dépendance d'itinéraire* du mode de développement capitaliste envers l'expansion de la propriété, les technologies industrielles et les ressources minérales, dépendance qui caractérise également le processus de

[m33] Comentário: J'ai l'impression que l'attitude de Partant est différente de celle d'Illich. Tandis que le premier exprime le désir que la crise planétaire éclate (quanto pior, melhor), Illich exprime un soupçon. Il prévoit la société conviviale sans exprimer le désir qu'elle arrive à travers une crise globale.

[m34] Comentário: N'est-ce mieux d'expliquer la connotation de ce mot, qui peut être compris comme la simple survie physique :

⁵³ Même l'approche régulationniste, dont l'objectif est de « désarmer les marchés » selon l'éditorial d'Ignacio Ramonet dans *Le Monde diplomatique*, ne relie pas la dynamique capitaliste avec l'institution de propriété.

⁵⁴ Les réactions très modérées des principaux acteurs économiques (comme les sociétés transnationales) envers le mouvement altermondialiste semblent témoigner de l'impact encore faible de ce mouvement sur la marche effective du « monde des affaires ».

mondialisation contemporain. Il convient maintenant de mettre en évidence que cette dépendance d'itinéraire a d'importantes répercussions en regard de l'actualisation d'itinéraires de développement alternatifs.

En effet, dans le cas d'une dépendance d'itinéraire, les choix actuels renforcent les options prises dans le passé, qui deviennent des références toujours plus fondamentales pour l'orientation actuelle et future (Dosi 1982 ; David 1985 ; Arthur 1994 ; Ackermann 1998). Dans cette dynamique circulaire et cumulative, l'évolution d'un système est toujours plus déterminée par ses références internes. En parallèle, l'influence des signaux externes sur l'évolution du système va en s'affaiblissant. Dans cette dynamique, le système peut franchir un point de non-retour, où sa dépendance envers ses références internes est telle qu'il néglige les signaux provenant de son environnement. Devenu captif de son propre fonctionnement, renforçant constamment l'influence de ses références internes sur l'orientation poursuivie, le système verrouille, empêche ou élimine toute dynamique interne qui serait orientée par d'autres références, y compris celles qui pourraient conduire à une réadaptation du système à l'évolution de son environnement. Cette situation, où les adaptations nécessaires à la pérennité d'un système sont éliminées par l'évolution du système lui-même, caractérise un *itinéraire d'involution*, une dynamique où un système s'enferme ou s'enferme sur ses références internes (en anglais *lock-in* ou *locked-in development*) au point de ne plus percevoir de signaux externes (Arthur 1994).

Tout semble indiquer que la mondialisation de l'économie de propriété, en plus de suivre un itinéraire dépendant de l'institution de la propriété, du mode de production industriel et des ressources minérales, poursuive un développement enfermé sur lui-même, conduisant à situation d'impasse, où la dynamique propre du système verrouille les options alternatives et empêche l'actualisation d'itinéraires sociaux alternatifs.

En effet, dans le cadre institutionnel de l'économie capitaliste, les alternatives sont sélectionnées et actualisées selon leur compatibilité avec les critères spécifiques de l'économie de propriété, à commencer par leur impact sur la (valeur de la) propriété engagée dans le processus économique. Ainsi, toute dynamique conduisant, à travers un potentiel de rentabilité actuel ou futur, à une augmentation de valeur de la propriété engagée est favorisée, alors que toute dynamique conduisant à un affaiblissement de cette valeur est discréditée, sinon éliminée. Cette situation conduit à l'élimination de la plupart des alternatives élaborées sur la base de considérations écologiques et sociales, dont l'effet est le plus souvent de réduire la rentabilité des activités économiques à travers un accroissement des coûts monétaires, lorsqu'elles ne menacent pas directement les intérêts des propriétaires, voire le régime de propriété lui-même. Autrement, dit, *les réformes qui s'avèrent nécessaires selon une rationalité éco-sociale ne font pas parties des options sociales sélectionnées par la rationalité spécifique de l'économie de propriété*. En conséquence, exerçant une action déterminante sur les choix sociopolitiques, les critères de sélection de l'économie de propriété *éliminent* les stratégies qui pourraient aboutir à une adaptation du système économique à l'évolution de son contexte éco-social.

Le principal risque pour un système poursuivant un itinéraire de développement enfermé sur lui-même est d'évoluer, de lui-même, vers un mode d'organisation inadapté à l'évolution de son milieu. Le mode de développement capitaliste, en orientant tout choix social selon son impact sur la valeur de la propriété, n'est pas en mesure de percevoir l'accroissement de la misère sociale ou de la dégradation environnementale, à moins que ces phénomènes n'aient un impact (une contrepartie monétaire) sur l'économie de

[m35] Comentário: Il vaut la peine de mettre au clair le sens du mot *enfermé*, qui a la même origine qu'*infirm*, *malade*. Il s'agit d'un développement malade, qui rend l'organisme sociétair mondial malade aussi.

propriété⁵⁵. Mais dans ce cas, en réponse à des phénomènes tels que l'exclusion sociale, la pauvreté, la misère ou la dégradation environnementale, l'économie de propriété n'est capable de **ne** proposer que des « solutions » compatibles avec la logique de la propriété : établissement de nouveaux titres de propriété, création de nouveaux marchés, promotion de l'innovation technologique, dynamique de compétition, croissance économique, etc.⁵⁶. Toute proposition visant une rationalité différente n'est pas favorisée, tout questionnement de la logique interne est érudé, et toute tentative de réforme radicale, menaçant le cœur du régime institutionnel (l'institution de propriété) est éliminée⁵⁷.

[m36] Comentário: N'est-ce dispensable?

Or, cette situation est caractéristique des relations qu'entretient le processus de mondialisation capitaliste envers les propositions altermondialistes. En effet, les propositions émanant du mouvement altermondialiste, et tout particulièrement celles des partisans des approches souverainiste et régulatrice, semblent directement confrontées à ce type de développement enfermé sur lui-même, ainsi qu'au verrouillage des alternatives auquel il conduit. Elles confirment qu'*au sein de l'économie de propriété, toute dynamique ancrée sur des valeurs autres que **celles** de la propriété sont systématiquement éliminées, au profit des options compatibles avec la logique de propriété.*

[m37] Comentário: Celle?

L'enfermement du développement mondial sur les critères de la propriété, de l'exclusivité et d'**exploitation du travail, du savoir et de la créativité d'autrui** conduit non seulement à de tragiques répercussions écologiques et sociales. Il menace également le système économique lui-même. Effet, incapable de s'adapter à l'évolution des conditions externes, déterminantes pour la survie du système à plus long terme, un système poursuivant une dynamique involutive est généralement condamné à disparaître. Ce risque est réel pour le système capitaliste mondial, dont le maintien est menacé par l'instabilité sociale, **la menace d'une crise spéculative planétaire**, les dérèglements écologiques globaux et les conflits militaires potentiellement nucléaires. Or, l'expansion du système capitaliste s'accompagne ces trois phénomènes, renforçant de manière cumulative le risque de sa propre disparition.

[m38] Comentário: Regarde mon texte, et juge s'il vaut la peine de le citer. Arruda, Marcos (2006), «

Une méthodologie altermondialiste évolutive

*Le nécessaire renversement de **la** hiérarchie*

Outre une critique envers la mondialisation capitaliste, les altermondialistes sont unis sur la nécessité d'inverser la hiérarchie actuelle, où l'économique prime sur le politique, le social et le milieu naturel, et de remettre l'être humain et son milieu naturel au centre de la finalité sociale, en subordonnant l'économique au politique.

⁵⁵ C'est la raison pour laquelle le mode de développement capitaliste ne perçoit que l'accroissement des richesses (à travers des agrégats comme le PNB, estimation de l'accroissement de valeur de la propriété) et non celui des inégalités (la pauvreté et la misère n'étant simplement pas appréhendées par de tels agrégats).

⁵⁶ Les réponses institutionnelles données dans le cadre du Protocole de Kyoto en réponse à la problématique du changement climatique (marchés de droits à polluer, implémentation jointe et mécanisme de développement propre) illustrent ce mode de fonctionnement économiciste, déjà clairement perceptible dans le Rapport **Brundtland** qui préconise, en réponse au contexte de crise éco-sociale qu'il identifie correctement, une « nouvelle ère de croissance mondiale » (WCSD, 1987/1988:106).

⁵⁷ Cette description du fonctionnement d'un régime institutionnel envers des tentatives de réformes présente d'**intéressants** similitudes avec la vision proposée par Thomas Kuhn (1962) sur l'évolution des paradigmes scientifiques (comportement de la « science normale » à l'égard des éléments non expliqués – anomalies par l'orientation des questions de recherche et l'élimination des théories concurrentes, notamment à travers l'action d'une ceinture de protection préservant l'intégrité du noyau dur du paradigme). *Très bonne référence à Kuhn !*

Du point de vue de l'économie du développement, il s'agit de passer d'une économie de propriété, où les considérations écologiques et sociales sont subordonnées à la rationalité particulière de l'économie de propriété, à un système économique régi par une *raison éco-sociale* (Steppacher 1996), où les activités économiques sont subordonnées à la réalisation d'objectifs éco-sociaux, comme l'amélioration de la qualité de vie et la soutenabilité écologique. Selon les termes de l'économie de propriété (Heinsohn & Steiger 2006), il convient de soumettre l'expansion de l'économie de propriété à une logique de possession, où les activités économiques sont « réenchassées » (*re-embedded*) dans les activités humaines et répondent à des critères éco-sociaux. En termes courants, il s'agit de mettre la propriété au service des gens, et non du seul profit (*Property for People, non for Profit*).@@

Dans les sociétés de possession, qui n'ont pas établi de titres juridiques formels de propriété envers les ressources, les activités économiques ne sont pas dissociées des activités sociales et de leurs dimensions culturelle, symbolique ou religieuse. En conséquence, les décisions économiques (concernant les ressources à produire et/ou consommer, les modalités d'exploitation, l'orientation de la technologie, la transmission du savoir-faire, etc.) sont prises dans le cadre d'une réflexion sociale élargie, incluant des considérations sociales (identification des avantages et inconvénients attendus pour les uns et les autres), culturelles (répercussions sur le cadre institutionnel en vigueur, compatibilité avec les valeurs sociales et les règles collectives, etc.) et écologiques (impact des différentes options sur le milieu naturel, répercussions sur l'approvisionnement en ressources, etc.).

Le verrouillage des alternatives

Passer de la rationalité économique particulière de l'économie de propriété à une raison éco-sociale requiert une inversion radicale de la hiérarchie des décisions sociales. Une telle inversion ne peut qu'être confrontée à un blocage systémique de l'économie de propriété, des groupes d'intérêt qu'elle favorise, mais également de l'ensemble des arrangements institutionnels qui constituent le régime de propriété, à travers des freins et des blocages systématique à tous les niveaux de choix, conscients et inconscients : dans les mentalités, les habitudes, dans tous les choix, individuels et collectifs, où la solvabilité monétaire, la rentabilité marchande et la compétitivité constituent des critères de sélection. Or, avec la mondialisation de l'économie de propriété, ces situations constituent de plus en plus la norme.

Cette omniprésence des critères de la propriété rend le développement des alternatives extrêmement difficile. Dans le cadre de cette sélection culturelle quasi-permanente, toute tentative de valoriser des critères alternatifs, comme la qualité de vie, un mode de gestion coopératif ou les énergies renouvelables, se voit discriminée si elle ne correspond pas aux critères de sélection de l'économie de propriété⁵⁸. De fait, comme le relève Steppacher (2005:10), « nous savons depuis longtemps comment améliorer nos performances

⁵⁸ Au niveau mondial, l'OMC assure la prédominance des critères de rationalité économique sur les considérations éco-sociales. En 2001, Lori Wallach, directrice du *Global Trade Watch* au sein de l'ONG *Public Citizen*, remarque que « à une exception près [la décision donnant raison à la France contre le Canada dans le différend sur l'amiante], l'OMC s'est opposée à toutes les lois sur l'environnement, la santé et la sécurité qu'elle a examinées, en les qualifiant d'obstacles au commerce » : interdiction de la viande aux hormones par l'Union Européenne, normes antipollution des carburants de la loi américaine sur la qualité de l'air et application de la loi américaine sur la qualité de l'air et application par les Etats-Unis d'un traité mondial sur les espèces en danger pour les tortues de mer. La simple menace de représailles de l'OMC a suffi à faire reculer une multitude d'autres mesures. » (Wallach, 2001 xxx).

écologiques à peu près dans tous les domaines [nourriture, habitat, mobilité, loisirs]. (...) nous ne les réalisons pas parce que cette amélioration de la qualité de vie ne correspond pas au critère de la rationalité économique, qui sélectionne les innovations technologiques et organisationnelles selon leur impact sur la valeur monétaire de la propriété engagée, et non pas selon leur impact sur la qualité de vie. »

Le verrouillage des alternatives ne satisfaisant pas au critère de la rationalité économique constitue une donnée essentielle de la problématique altermondialiste. De fait, les thèses et pratiques altermondialistes sont confrontées à une opposition systémique, issue d'un système ancré sur la propriété, envers toute dynamique sociale qui repose sur une hiérarchie de logique différente. Parmi les différentes approches de la mouvance altermondialiste dont l'objectif commun est de réorienter la mondialisation sur des considérations éco-sociales, seules peuvent être envisagées les propositions qui s'avèrent compatibles avec la rationalité de l'économie de propriété, comme le commerce équitable (qui ne remet pas en cause ni le commerce mondial, ni les relations asymétriques qui le sous-tendent) ou la responsabilité sociale (étant entendu qu'une entreprise n'entreprendra une démarche responsable que dans la mesure où cette démarche s'avère profitable). Les tentatives de mettre en œuvre des alternatives au commerce mondial lui-même -comme la relocalisation des activités économiques ou les stratégies visant l'autonomie alimentaire- ou à l'endettement international -comme la reconnaissance de la dette historique, sociale et écologique de l'Occident envers les pays du Sud- ne bénéficient d'aucun soutien au sein du système dominant. Elles font au contraire l'objet de discriminations de toutes sortes (idéologiques, théoriques, politiques, économiques, etc.).

Une situation de double contrainte

Le mouvement altermondialiste, et, au-delà toute tentative de valoriser des innovations radicales, en rupture avec le système dominant, apparaît dès lors confronté à une *situation de double contrainte* : soit il propose des réformes susceptibles d'être sélectionnées par le système en place mais qui ne constituent que des processus palliatifs préservant le cadre, des innovations internes qui ne permettent pas d'aboutir à la réforme escomptée ni d'éviter l'implosion du système, soit il propose des réformes radicales, des innovations en rupture avec le cadre existant, dans une stratégie visant à développer des alternatives au cadre lui-même, afin d'aboutir à la réorientation désirée ; ce faisant, il ne subsiste pas au processus de sélection culturelle émanant du cadre institutionnel en vigueur. Camille Madelain exprime clairement cette double contrainte : « *Les critiques du néolibéralisme, considéré comme une perversion de la modernité, et les propositions qui en découlent sont prises dans une double contrainte : celle d'être à la fois réalistes, c'est-à-dire de proposer des mesures applicables rapidement, et celle de penser une alternative globale, un autre système économique mondial... Cela entraîne une série de problèmes difficiles à résoudre : les réformes de courte portée, si elles sont effectivement appliquées (par exemple des taxes sur les industries polluantes), n'ont qu'un contenu subversif que très marginal. Autre problème : les idées généreuses et consensuelles qui constituent l'alternative économique globale tant désirée, comme « mettre l'économie au service de l'homme » ou le « développement durable », se heurtent à un refus de débattre de la part des personnes « au pouvoir », dès lors que l'on dépasse la stade purement normatif de ces exhortations pour en préciser les implications sociales et politiques. » (Madelain 2003:219-220).*

Le cas de la consommation éthique et responsable permet d'illustrer cette situation de double contrainte. La promotion d'une consommation éthique et responsable fait partie

des mesures quasi-consensuelle au sein des divers courants altermondialistes⁵⁹. Les consommateurs sont invités à réfléchir à la provenance des biens et services qu'ils consomment, aux conditions écologiques et sociales de leur production, et à diriger leur consommation conformément à ces considérations écologiques et sociales⁶⁰. Au sein d'une approche plus radicale, visant une *relocalisation* des activités socio-économiques (Hines 2001, Hines & Lang 2001), les consommateurs sont encouragés à se tourner vers les biens et services produits localement, au détriment de biens produits plus loin qui nécessitent davantage de ressources (principalement minérales) pour leur acheminement. Plus profonde, l'approche centrée sur l'émancipation individuelle (ce que Jung appelle l'*individuation*), où l'individu est notamment invité à se détacher de sa dépendance envers les biens matériels superflus (et, au-delà à toutes les formes de l'avoir) pour se recentrer sur l'objectif d'*être* pleinement, en se libérant des conditionnements pour actualiser ses potentialités, processus au sein duquel la consommation matérielle se limite au suffisant (Fromm, 1978).

Aussi pertinentes et essentielles puissent-elles être, ces approches sont directement confrontées à une dynamique dont l'orientation est diamétralement opposée : les stratégies publicitaires commanditées par les entreprises, réalisées et diffusées à l'aide de budgets souvent colossaux, dans le seul but motiver la demande solvable, la solvabilité conditionnant la survie d'une de entreprise dans une économie de propriété (Steppacher, 1999, 2006). Contrairement à l'idée reçue, la stratégie suivie par les professionnels de la publicité ne vise pas la satisfaction des besoins, ce qui conduirait à éliminer la demande une fois le besoin assouvi. Elle vise à créer et maintenir l'illusion que la consommation de biens matériels va satisfaire des besoins non matériels (affectifs, spirituels, etc.). Tant que cette illusion est maintenue, l'insatisfaction demeure (la consommation du bien matériel n'ayant pas satisfait les besoins non matériels), et la demande reste élevée⁶¹. Confrontés au conditionnement perpétuel de la publicité, manipulé au plus profond de son inconscient, le consommateur se trouve dans une situation de double contrainte à laquelle il lui est très difficile de faire face. Conséquence de cette double contrainte, les comportements économiques apparaissent souvent contradictoires. En témoignent les comportements de ces adolescents nantis qui, au Nord comme au Sud, se déclarant conscients des problématiques environnementales contemporaines, entreprennent de trier les déchets domestiques et passent quotidiennement plusieurs heures devant un écran d'ordinateur, une console de jeux ou un téléphone portable –autant de produits issus d'un

⁵⁹ Préconisée par les partisans d'une réforme morale de la mondialisation, elle est également au cœur des processus de conscientisation sur lesquels tablent les alternatifs plus radicaux.

⁶⁰ Les consommateurs sont également invités à réfléchir sur la finalité de leur consommation, sur l'impact de celle-ci sur leur bien-être.

⁶¹ Ce point, comme beaucoup d'autres n'a pas échappé à Thorstein Veblen, le père de l'économie évolutive, qui, en 1923 déjà, donnait de la publicité la description suivante : "*La production d'une clientèle à travers la publicité s'apparente, bien sûr, à une production systématique d'illusions structurées en vertu de "modèles d'action" jugés utiles. Le terme utile concerne ici le vendeur au profit duquel se fait la production de la clientèle. Il s'ensuit que les techniciens accomplissant ce travail (...) sont pour ainsi dire des experts et des expérimentateurs en psychologie appliquée et ont un penchant professionnel pour une sorte de psychiatrie créative. Leurs activités quotidiennes visent nécessairement la manipulation créative d'habitudes et de désirs, et elles mettent en œuvre effets de choc, réactions tropismatiques, bas instincts, comportements forcés, idées fixes, empoisonnements verbaux. C'est un travail qui a pour cible tout l'éventail des faiblesses humaines –éventail qui fleurit dans l'obéissance servile et porte ses fruits dans les institutions pour psychopathes.*" Veblen, T. (1923), *Absentee Ownership and Business Enterprise in Recent Times*, New York, Reprints of Economic Classics, 1964, p.306-7. Cité et traduit par Steppacher (1983:88n62).

secteur de production fortement industrialisé, dont la consommation de ressources et la production de déchet est hautement problématique du point de vue écologique et social.

Une utopie mobilisatrice de changement social

Comment surmonter cette situation de double contrainte, comment mettre en œuvre une dynamique sociale permettant de dépasser les blocages institutionnels, comment faire face à l'omniprésence de la rationalité économique capitaliste qui verrouille toute alternative de changement orienté sur des considérations éco-sociales ?

La première étape nous semble celle de l'affirmation qu'il est possible d'en sortir. C'est l'utopie, partagée par tous les acteurs de la communauté altermondialiste, qui consiste à croire en la possibilité d'un autre monde. Cette utopie, comme le relève François Houtard (Houtard 2002:154) ne se rapporte pas une illusion, mais à un projet mobilisateur ; il ne doit pas relever que d'une construction de l'esprit, mais s'enraciner dans la réalité à travers un ancrage dans des projets concrets. Ainsi, plus qu'une finalité (personne ne peut dire quelle sera la mondialisation de demain), c'est d'abord une motivation à initier des pratiques alternatives à laquelle convie l'utopie altermondialiste. Cette utopie invite à initier une dynamique en rupture, en décrochage avec la mouvance dominante, au sein d'un mouvement de libération et d'émancipation individuelle et collective, dont la finalité n'est en rien arrêtée, mais dont la réalisation constitue elle-même la fin première.

C'est l'essence même d'une perspective évolutive de l'action humaine, intentionnelle, qui conçoit l'action individuelle ou collective comme un processus reliant les moyens entrepris à la fin poursuivie (John Dewey). Dans un tel processus, ce n'est pas tant dans l'objectif, la fin, souvent non atteinte, que réside l'essentiel, mais bien dans l'itinéraire parcouru, générateur d'expérience, d'apprentissage et d'émancipation. Comme le relève le sociologue africain Emmanuel N'Dione, « [l]es activités en tant que finalités importent moins que ce qu'elles peuvent permettre d'apprendre aux acteurs. (...) C'est la maîtrise du processus qui va de la question à sa réponse, c'est-à-dire, la découverte d'une solution, depuis son identification et les choix qui s'imposent jusqu'à son expérimentation qui est déterminante et libératrice. Le cheminement importe au moins autant que le résultat. » (NDione 2001:48).

Dès lors, peu importe si l'objectif altermondialiste apparaît utopique ; sa fonction est d'orienter et motiver l'action et la réflexion, et de guider la pratique. Dans cette perspective, *l'altermondialisme propose de refuser un mode de développement imposé, contraint, aliénant et préconise d'initier des processus de développement autonome, ancrés sur la créativité des acteurs au sein de processus porteurs de sens et de dignité recouvrée.*

Ce changement de perspective est radical : identifiant une dynamique de développement capitaliste involutive, des impasses institutionnelles et technologiques et le verrouillage des alternatives, l'observateur ne peut que conclure que la marge de manœuvre est très faible. Lorsque la réponse envisagée est d'innover, radicalement, dans tous les contextes et à tous les niveaux, selon ses possibilités, ses dons, ses potentialités irréductiblement personnelles ; lorsque le chemin consiste à être créatif, devenir soi-même, apporter sa contribution personnelle à l'action collective, la marge de manœuvre apparaît plus grande. Et si ce chemin vers l'extérieur s'accompagne d'un chemin vers l'intérieur, vers la confrontation aux conditionnements internalisés, en vue d'une transformation, d'une libération, d'une émancipation, la marge de manœuvre apparaît immense. Nous rejoignons ainsi Emmanuel N'Dione, pour qui le vrai changement « *provient de*

l'intérieur des sociétés et se marque par une avancée vers une plus grande intégration de toutes les dimensions de la vie : il est créateur de synergie et de sens inclusif. » (N'Dione 2001:48). Et le sociologue ajoute un élément essentiel : le changement n'est pas un phénomène unilatéral : « c'est parce que nous changeons que les autres changent aussi. » (*Ibid.*)⁶².

Il n'en demeure pas moins que la dynamique émancipatrice et libératrice du développement autonome requiert un contexte favorable. La misère, la guerre, la maladie et la dépendance constituent autant d'obstacles concrets à l'émancipation individuelle et collective. De même, la discrimination envers les forces et tendances alternatives par les critères de sélection du système dominant est bien réelle. Une stratégie reposant uniquement sur une stratégie d'innovation radicale risque donc d'être rapidement éliminée par les critères de sélection culturelle en vigueur. C'est pourquoi elle ne peut constituer qu'une stratégie partielle, bien qu'essentielle, au sein d'une stratégie plurielle, qui renforce les itinéraires de développement autonome par l'action combinée des stratégies d'opposition aux conditionnements et de mobilisation pour les alternatives.

L'opposition créatrice

L'économiste d'inspiration institutionnelle Daniel Bromley rappelle que les stratégies des agents économiques s'articulent selon deux niveaux complémentaires: le niveau marchand et le niveau institutionnel (Bromley, 1989, 1991). Au premier niveau, les agents s'efforcent de répondre aux contraintes économiques dans le cadre des règles marchandes telles que définies par le cadre institutionnel. Au second niveau, les acteurs s'efforcent de changer les règles du jeu économique en influençant le cadre institutionnel lui-même. Les agents économiques poursuivent de manière parallèle ces stratégies marchandes et institutionnelles, qui, combinées, déterminent les stratégies économiques des agents.

Confronté à la double nécessité de se maintenir et de se développer, le mouvement altermondialiste doit à la fois agir au sein du contexte existant et agir sur ce contexte afin de le rendre toujours plus propice à une orientation humaniste et écologiste des activités humaines. L'innovation radicale doit profiter de chaque opportunité qui s'avère disponible, et, parallèlement, de nouvelles opportunités doivent constamment être créées. Cette dynamique prend la forme d'une double stratégie au sein de l'altermondialisme actuel:

⁶² Plus fondamentalement, la libération interne des uns (qui passe par la conscientisation et la transformation des blocages inconscients) libère les autres des projections inconscientes dont ils étaient jusqu'alors victimes (Rolf Steppacher, communication personnelle).

une stratégie d'opposition au processus de mondialisation actuel, d'une part, une stratégie de proposition pour une mondialisation alternative, d'autre part⁶³.

Nous sommes d'avis que l'avènement d'une mondialisation humaniste et respectueuse du milieu naturel passe par une généralisation à tous les contextes possibles d'une double stratégie, à la fois oppositionnelle et propositionnelle, et proposons d'associer à une telle approche la notion d'*opposition créatrice*⁶⁴. Fondamentalement, l'opposition créatrice correspond à un processus de transformation lors duquel le sujet passe d'une phase d'opposition à une phase de création, transformant les énergies bloquées par le conditionnement et la lutte inconsciente contre ce conditionnement en énergies libérées, disponibles pour alimenter la créativité, expression des dons et des potentiels de chaque individu. De ce point de vue, il devient stratégique d'identifier les contextes où l'action est la plus « efficace » : faire opposition là où les conditionnements et les obstacles sont les plus faibles, agir de manière créative, innover là où la créativité n'est pas bloquée, transformer l'énergie bloquée en énergie créatrice⁶⁵. L'action de transformation des obstacles et conditionnement en opportunité et action créatrice consitue ainsi l'aboutissement de la stratégie d'opposition créatrice.

Une telle stratégie requiert une perception holistique du changement, et repose sur la prise de conscience que cette lutte émancipatrice est de nature pluridimensionnelle, comprenant en même temps les institutions, les rapports et les personnes, l'objectif et le subjectif, le rationnel et l'émotionnel, le socio-économique, le politique et le culturel, le matériel et l'immatériel, le quotidien et l'historique.

Conclusion

Les nouvelles théories économiques de la propriété proposent un éclairage inédit de la dynamique capitaliste, de son potentiel d'expansion, de croissance et d'innovation, ainsi que de ses répercussions écologiques et sociales : l'accroissement des inégalités et la dégradation environnementales. Elles révèlent le fantastique potentiel de la propriété à initier des processus de croissance et de développement. Elles révèlent également que la croissance devient nécessité, que l'expansion devient contrainte, et que le développement, soumis à la règle de la rentabilité, aboutit à l'accumulation de richesses par une minorité au détriment de la majorité, alors que le milieu naturel souffre que son rôle de fournisseur

⁶³ La stratégie d'opposition est d'abord le fait des acteurs anti-mondialistes, ouvertement opposés à tout processus de mondialisation, parmi lesquels se trouvent les partisans d'une « déglobalisation », visant la réappropriation par les entités locales du pouvoir de maîtriser leur destin économique et politique, mais également une frange du mouvement, mobilisant les énergies négatives liées à la frustration et à l'éviction, qui ne propose pas d'autre alternative que la destruction de tout système et l'anarchie. Toutefois, la stratégie oppositionnelle fait également partie d'une stratégie altermondialiste plus globale, qui considère qu'un frein à la mondialisation capitaliste constitue un pré-requis à l'avènement d'une mondialisation alternative. La stratégie propositionnelle regroupe les partisans d'une mondialisation de type humaniste, centré sur l'être humain et respectueuse du milieu naturel. A ce niveau de généralité, cette stratégie regroupe des stratégies très diverses, réunissant des groupes favorables à la mondialisation capitaliste mais soucieux des répercussions écologiques et sociales de l'expansion des activités économiques, les partisans d'une régulation stricte de la dynamique capitaliste, alors soumise à un ensemble de normes écologiques et sociales, ainsi que les partisans d'une mondialisation parfois nommée post-capitaliste, dont les propositions visent la réalisation de modes d'organisation sociale alternatifs et celle d'une finalité sociale où les valeurs de solidarité et de fraternité domineraient.

⁶⁴ Le terme d'opposition créatrice est proposé par Camille Madelain (2003:143)

⁶⁵ Il convient de relativiser la conception selon laquelle la créativité peut être dirigée, conditionnée à une finalité déterminée, ce qui constitue l'opposé de la créativité. L'intérêt d'articuler l'opposition créatrice et de la mobiliser à de multiples niveaux, dans de multiples contextes, n'en demeure pas moins.

de ressources et assimilateur de déchets soit négligé. Ces théories montrent encore que les souffrances des exclus continuent d'être ignorées, comme l'est la dégradation croissante du milieu naturel, alors que le développement de l'économie de propriété s'enferme toujours davantage sur les finalités qu'elle s'est données : le maintien et l'augmentation de la valeur de la propriété, quelles qu'en soient les répercussions écologiques et sociales.

Cela n'est pas nouveau. Ce qui est nouveau, et récent, c'est que la propriété se soit hissée au plus haut niveau institutionnel possible et constitue le premier régime institutionnel existant à l'échelle mondiale. A peine cinq ans après l'effondrement du seul rival idéologique, militaire, politique et économique, le bouillant capitalisme se dote d'une structure institutionnelle à la mesure de son besoin d'expansion. Avec l'Organisation mondiale du commerce, la propriété, qui tire sa raison d'être de l'exclusivité qu'elle procure, dispose d'une structure organisationnelle dont la finalité est de lui assurer la plus grande expansion possible, par l'élimination de tout obstacle pouvant freiner sa progression (régulation éco-sociale), mais surtout par l'ouverture renouvelée de nouveaux domaines d'activités (marchandises, services, propriété intellectuelle...) à sa rationalité particulière.

Victimes, exclus ou spectateurs indignés de cette dynamique d'accumulation de richesses mondialement organisée, les altermondialistes veulent croire qu'il existe d'autres voies. Certains les empruntent, souvent sans connaître leur destination, mais dans la sérénité, relative, que procure la maîtrise de ses choix. D'autres veulent mobiliser l'opinion au sein d'un vaste processus de participation démocratique et citoyenne. D'autres encore s'efforcent d'affaiblir les remparts du régime, mondial, de propriété. Observant la mouvance altermondialiste, beaucoup pensent qu'il faut faire quelque chose. Peu le font. Et combien préfèrent ne pas se poser de questions ?

Penser que le régime de propriété est en mesure d'offrir des solutions aux problèmes écologiques et sociaux contemporains est s'accrocher à un leurre, c'est croire à un mythe. La propriété, à travers l'appréhension monétaire, donc unidimensionnelle, de la réalité observée, constitue une institution aussi inadaptée à l'insertion durable des activités humaines dans leur milieu naturel, qu'à la prise en compte et la résolution des problématiques sociales, où des *arbitrages entre des objectifs sociaux de natures différentes* doivent être faits.

Croire à ce mythe est dangereux, c'est maintenir l'illusion qu'un mode de développement ancré sur la propriété et alimenté par des ressources minérales non renouvelables peut se maintenir sans déstabiliser les fondements écologiques et sociaux qui le soutiennent. Les dégâts éco-sociaux que le mode de développement occidental, à la fois capitaliste et industriel, a provoqué en quelques décennies témoigne que ce « modèle » ne peut être ni généralisé à la population mondiale ni même poursuivi au profit d'une minorité au-delà de quelques décennies sans conduire à de graves conflits sociaux et à une crise écologique majeure.

Croire que les « solutions » de marché, comme l'établissement de nouveaux titres de propriété ou la création de nouveaux marchés, peuvent résoudre les problèmes écologiques et sociaux, c'est d'abord méconnaître l'influence des critères d'orientation de l'économie de propriété (solvabilité monétaire, rentabilité marchande et efficacité temporelle) sur les comportements économiques. Mais c'est également renforcer l'enfermement de l'itinéraire capitaliste dans une dynamique involutive : incapable de concevoir d'autres solutions que celles qui s'avèrent compatibles avec sa propre logique, le système capitaliste élimine toute option qui l'éloignerait de ses références internes, y

compris celles qui pourraient conduire à la réadaptation nécessaire à l'évolution de son contexte éco-social. Croire au mythe des « solutions de marché », c'est renforcer le *lock in*, l'impasse de développement dans laquelle nous a déjà conduits l'expansion de l'économie de propriété.

Une réorientation s'avère nécessaire. L'altermondialisme, seule alternative actuelle au modèle capitaliste, veut croire qu'une telle réorientation est possible. La hiérarchie de valeurs proposée par la mouvance altermondialiste, caractéristique d'une *raison éco-sociale*, va à l'encontre de celle qu'impose la rationalité économique particulière de l'économie de propriété. Alors qu'au sein de cette dernière, les considérations écologiques et sociales sont reléguées à l'arrière plan, subordonnées aux critères de l'économie de propriété (rentabilité marchande, solvabilité monétaire, et, par-dessus tout, maintien et accroissement de la valeur de la propriété), les altermondialistes veulent inverser cette hiérarchie et mettre l'homme, et la femme, au centre de la finalité sociale ; de même, pour assurer que les activités humaines puissent se poursuivre, ils revendiquent le respect du milieu naturel comme partie intégrante des objectifs sociaux prioritaires.

Pourtant, face à ces velléités de changement, les critères de sélection culturelle de l'économie de propriété veillent, implacables, ancrés dans les mœurs, les mentalités, les lois et dans les puissants rouages du premier régime institutionnel jamais établi au niveau mondial. Toute option sociale ne permettant pas de valoriser la propriété est discriminée, voire éliminée. Tant que ces critères, désormais institués en régime mondial, déterminent les choix sociaux, les cheminements alternatifs seront discriminés. Dès lors, n'y aura-t-il pas d'autre issue au capitalisme mondialisé que l'effondrement, dû à son propre fonctionnement, de ses bases éco-sociales ?

Et si les voies alternatives parvenaient à se rendre utiles, nécessaires, indispensables ? Si les modalités d'action solidaires, les systèmes de production et de savoir autogestionnaires et cogestionnaires, les modes de fonctionnement autonomes, les entreprises sociales, les coopératives autogérées parvenaient à supplanter le monopole de la gestion collective des fortunes particulières ? Et si le dialogue, le respect de la différence, l'expérimentation, la réflexion critique et propositionnelle parvenaient à supplanter l'analyse coûts-bénéfices et la raison d'Etat ? Et si le cheminement personnel, la conscientisation et l'émancipation parvenaient à supplanter les conditionnements et les manipulations ? Peut-être, alors, les alternatives à la mondialisation capitaliste pourraient-elles conduire à la réorientation souhaitée, l'avènement d'une mondialisation humaniste et respectueuse du milieu naturel,

En soulageant la dynamique dominante des éléments les plus problématiques, les pratiques alternatives pourraient permettre le maintien du système qu'elles visent à renverser. Cette situation pourrait conduire à une dépendance du système dominant envers les dynamiques alternatives, sans lesquelles le système s'effondrerait. De cette dépendance pourrait émerger de nouvelles relations entre pouvoir dominant et dynamiques alternatives, susceptibles de conduire à un affaiblissement relatif du fonctionnement du système dominant au profit d'un renforcement des fonctionnements alternatifs. Ce cheminement pourrait alors éviter les crises qui s'annoncent, à travers une redistribution pacifique du pouvoir et l'émergence de nouveaux modes de gouvernance.

Une utopie, sans doute, mais non un mythe. Et cette utopie fondamentale se conjugue au pluriel, dans la diversité. Il n'y a pas un seul chemin, une seule recette : c'est dans la force de l'union de la diversité de pensées, de cœurs, d'espoirs et de cultures que pourra se réaliser une forme solidaire de mondialisation, une transformation profonde et

humanistique du monde, qui comprend le dialogue, le respect de la différence, l'expérimentation, la réflexion critique et propositionnelle.

L'altermondialisme, en mettant en avant les notions de solidarité, de fraternité, de réciprocité, de communauté, se réfère à des valeurs non seulement éprouvées par toutes les sociétés dans le passé, mais essentielles pour le futur. Il est peut-être temps de redonner à ces valeurs leur place légitime, leur laisser la possibilité de démontrer à nouveau leur potentiel adaptatif dans un monde à la dérive. Il est temps de prendre les alternatives au sérieux.

Références

- Ackermann R. (1998), 'Institutional Path Dependence, History and Reform', *Proceedings*, 10th EAEPE Conference, Lisbon, November 5-8, 1998, 1-12.
- Arthur W.B. (1994), *Increasing Returns and Path Dependence in the Economy* (Ann Arbor: University of Michigan Press).
- Arruda, Marcos (2006a), *Tornar Real o Possível – A Formação do Ser Humano Integral: Economia Solidária, Desenvolvimento e o Futuro do Trabalho*, Editora Vozes, Petrópolis, Brésil.
- Arruda, Marcos (2006b), "La Deuda Como Arma Política de Sumisión: Caminos de Resistencia", www.oid-ido.org (Simposio Caracas). Aussi disponible en portugais, sous le titre "A Dívida Como Arma Política De Submissão: Caminhos De Resistência", PACS, Rio de Janeiro.
- Arruda, Marcos (2006c), "A Realidade do Brasil e suas Relações no Exterior e com a Cooperação Internacional", PACS, Rio de Janeiro.
- Arruda, Marcos (1999), "Neoliberal Financial Globalization? Capitalism's Grave Illness", in *Echoes – Justice, Peace and Creation News*, n. 15, World Council of Churches, Geneva.
- Attac-Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens (2002), *Pour une mondialisation à finalité humaine* (Liège : Attac - Vista – Syllepse).
- Attac-Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens (2002), *Le développement a-t-il un avenir ? – Pour une société économe et solidaire* (Paris : Mille et une nuits).
- Bello W. (2003), *Deglobalization: Ideas for a New World Economy*, London Zed books.
- Bohm D. (1969), 'Some Remarks on the Notion of Order', in Waddington C.H. (ed.), *Towards a Theoretical Biology*, Edinburgh, Edinburgh University Press, pp.18-60.
- Buican D. (1997), *L'évolution et les théories évolutionnistes* (Paris : Masson).
- Comelieu Christian (2003a), 'Propos', in *Brouillons pour l'avenir – Contributions au débat sur les alternatives*, Nouveaux Cahiers de l'IUED, 14 (Paris : PUF, Genève : IUED) 11-15.
- Comelieu Christian (2003b), 'Le labyrinthe des alternatives : y a-t-il des issues ? Notes préliminaires de méthode', in *Brouillons pour l'avenir – Contributions au débat sur les alternatives*, Nouveaux Cahiers de l'IUED, 14 (Paris : PUF, Genève : IUED) 27-40.
- Commons John R. (1934), *Institutional Economics* (New York : Macmillan).
- CNUCED–Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (1997), *Rapport sur le commerce et le développement* (Genève : Nations Unies).
- David Paul A. (1985), 'Clio and the Economics of QWERTY', *American Economic Review*, 75(2), 332-7.
- Dosi Giovanni (1982), 'Technological paradigms and technological trajectories. A suggested interpretation of the determinants and directions of technical change', *Research Policy*, 11, 147-62.
- Erkman Suren (1998), *Vers une écologie industrielle* (Paris : Charles Léopold Mayer).
- Fougier Eddy (2004), *Altermondialisme: le nouveau mouvement d'émancipation ?* (Paris : Lignes de repères).
- FSM- Forum Social Mondial (2001), *Charte du Forum Social Mondial de Porto Alegre*, disponible sur www.XXXX
- Goldsmith Edward et Jerry Mander (eds) (2001), *Le procès de la mondialisation*. Traduit de l'anglais (Paris : Fayard).
- Galtung Johan (1980a), 'Self-Reliance: Concepts, Practice and Rationale', in Galtung et al. (eds.), *Self-Reliance – A Strategy for Development*, 19-44.
- Galtung Johan (1980b), 'The Politics of Self-Reliance', in Galtung et al. (eds.), *Self-Reliance – A Strategy for Development*, 355-383.
- Galtung Johan, O'Brien Peter and Roy Preiswerk (eds.) (1980), *Self-Reliance – A Strategy for Development*, London: Bogle-L'Ouverture Publications.
- Griethuysen Pascal van (2002a), 'Sustainable Development : An Evolutionary Economic Approach', *Sustainable Development*, 10(1), 1-11.
- Griethuysen Pascal van (2002b), *La contribution de l'économie évolutive dans la problématique du développement durable*. Thèse de doctorat (Genève : Université de Genève).
- Griethuysen Pascal van (2003), 'La propriété, moteur de la mondialisation', *Solidaire*, 172, septembre 2003, pp. 10-12.
- Griethuysen Pascal van (2004a), 'Pour une approche évolutive de la précaution', in Hunyadi M. (ed.), *Les usages de la précaution, Revue européenne des sciences sociales*, 42(130), 35–70.
- Griethuysen Pascal van (2004b), 'Rationalité économique et logique de précaution : quelle compatibilité ?', in Hunyadi M. (ed.), *Les usages de la précaution, Revue européenne des sciences sociales*, 42(130), 203-227.
- Griethuysen Pascal van (2006), 'Une perspective économique évolutive de la conservation socialement responsable', in Oviedo G. & P. van Griethuysen (2006), *Poverty, Equity and Rights in Conservation - Technical Papers and Case Studies* (Gland : IUCN ; Geneva : IUED) 100-150.

- Grinevald Jacques (2003), ` Note sur la spécificité d'une dynamique civilisationnelle ´, in *Brouillons pour l'avenir – Contributions au débat sur les alternatives*, Nouveaux Cahiers de l'IUED, 14 (Paris : PUF, Genève : IUED) 17-26.
- Heinsohn Gunnar et Otto Steiger (1996), *Eigentum, Zins und Geld : Ungelöste Rätsel des Wirtschaftswissenschaft*. (Reinbek : Rowohlt).
- Heinsohn Gunnar et Otto Steiger (2006), *Eigentumsökonomik*, (Marburg : Metropolis).
- Houtard François (2002), ` Des alternatives crédibles au capitalisme mondialisé ´, in Attac (2002), *Pour une mondialisation à finalité humaine*, (Liège : Attac - Vista – Syllepse), 143-161.
- IFG-The International Forum on Globalization (2002), *Alternatives to Economic Globalization* (San Francisco: Berrett-Koehler Publishers).
- Kapp K. William, (1965), ` Economic Development in a New Perspective : Existential Minima and Substantive Rationality ´, *Kyklos*, 18(1), 49-79.
- Kapp K. William (1972), ` The Implementation of Environmental Policies ´, in UN–United Nations (ed.) (1972), *Development and Environment*, Report and Working Papers of a Panel of Experts Convened by the Secretary-General of the United Nations Conference on the Human Environment, Founex, Switzerland, June 4-12, 1971 (Geneva : United Nations) 67-94.
- Kuhn Thomas S. (1962/1983), *La structure des révolutions scientifiques*. Traduit de l'anglais (Paris : Flammarion).
- Wallach Lori (2001), « XXX », in Goldsmith & Mander (eds) (2001), *Le procès de la mondialisation* (Paris : Fayard), XXX-XXX
- Madelain Camille (2003), « Caminando preguntando »... Cheminement bibliographique alternatif ´, in *Brouillons pour l'avenir – Contributions au débat sur les alternatives*, Nouveaux Cahiers de l'IUED, 14 (Paris : PUF, Genève : IUED) 211-243.
- Mance, Euclides (2004), *Fome Zero e Economia Solidária : O Desenvolvimento Sustentável e a Transformação Estrutural do Brasil*, IFIL, Editora Gráfica Popular, Curitiba, Brésil.
- Marcuse H. (1968), *L'homme unidimensionnel. Essai sur l'idéologie de la société industrielle avancée*. Traduit de l'anglais (Paris : Les Editions de minuit).
- Mattelart Armand (2000), *Histoire de l'utopie planétaire : de la cité prophétique à la société globale* (Paris : La Découverte).
- Myrdal Gunnar (1944), *An American Dilemma, The Negro Problem and Modern Democracy* (New York : Harper's).
- Myrdal Gunnar (1957), *Economic Theory and Underdeveloped Regions* (London : Duckworth).
- Myrdal Gunnar (1968), *Asian Drama – An Inquiry Into the Poverty of Nations* (New York : Pantheon).
- Oxfam International (2002), *Deux poids, deux mesures : commerce, globalisation et lutte contre la pauvreté*.
- Partant François ([1973] 2002), *Que la crise s'aggrave !* (Paris : Parangon)
- Partant François ([1982] 2001), l'Occident, un modèle à suivre ?, extrait de *La fin du développement* (1982) reproduit dans l'Ecologiste, 2(4), 74-77.
- Perrot Marie-Dominique (2003), ` Sortir de l'impasse mondialitaire ´, in *Brouillons pour l'avenir – Contributions au débat sur les alternatives*, Nouveaux Cahiers de l'IUED, 14 (Paris : PUF, Genève : IUED) 41-60.
- PNUD–Programme des Nations Unies pour le Développement (1998), *Rapport mondial sur le développement humain 1998* (Paris : Economica).
- PNUD–Programme des Nations Unies pour le Développement (1999), *Rapport mondial sur le développement humain 1999* (Paris : Economica).
- PNUD–Programme des Nations Unies pour le Développement (2005), *Rapport mondial sur le développement humain 2005* (Paris : Economica).
- Pomeranz Kenneth (2000), *The Great Divergence : China, Europe, and the Making of the Modern World Economy* (Princeton : Princeton University Press).
- Preiswerk Roy (1980), ` Sources of Resistance to Self-Reliance ´, in Galtung et al. (eds.), *Self-Reliance – A Strategy for Development*, 339-354.
- Rahnema Majid (2003), *Quand la misère chasse la pauvreté* (Fayard/Actes Sud).
- Rossiaud Jean (2003a), ` De l'anti- à l'altermondialisation ´, in *Brouillons pour l'avenir – Contributions au débat sur les alternatives*, Nouveaux Cahiers de l'IUED, 14 (Paris : PUF, Genève : IUED) 99-116.
- Rossiaud Jean (2003b), ` Perspectives de l'altermondialisme ´, in *Brouillons pour l'avenir – Contributions au débat sur les alternatives*, Nouveaux Cahiers de l'IUED, 14 (Paris : PUF, Genève : IUED) 191-199.
- Schumacher Ernst F. (1973), *Small is Beautiful: A Study of Economics As if People Mattered* (London: Blond & Briggs).
- Soto, Hernando de (2000), *The Mystery of Capital : Why Capitalism Triumphs in the West and Fails Everywhere Else*. London et al. : Bentham Press.

- Steiger Otto (2006), "Property Economics versus New Institutional Economics: Alternative Foundations of How to Trigger Economic Development". *Journal of Economic Issues*, 40 (1), March, pp. 183-208.
- Steppacher Rolf (1996), ` La résistible imprécision des notions économiques ´, *Nouveaux Cahiers de l'IUED*, 5 (Paris : PUF, Genève : IUED) 39-52.
- Steppacher Rolf (1999), ` Theoretische Überlegungen : Begriffe und Zusammenhänge ´, in Bieri H., Moser P. & Steppacher R. (1999), *Die Landwirtschaft als Chance einer zukunftsfähigen Schweiz* (Zürich, SVIL–Schw. Vereinigung Industrie und Landwirtschaft), 9-38.
- Steppacher Rolf (2003), ` La petite différence et ses grandes conséquences : possession et propriété ´, Entretien avec Rolf Steppacher, in *Brouillons pour l'avenir – Contributions au débat sur les alternatives*, Nouveaux Cahiers de l'IUED, 14 (Paris : PUF, Genève : IUED) 181-90.
- Steppacher Rolf (2006),
- Steppacher Rolf & Griethuysen Pascal van (2002), ` Propriété et ressources minérales : la combinaison spécifique de la croissance économique occidentale ´, *Proceedings*, Interdisciplinary Workshop on the Institutional Foundations of World Trade, Institut universitaire d'études du développement, Genève, Juin, (Genève : IUED) 1-12.
- Steppacher R. & Griethuysen Pascal van (2007), ` Propriété et ressources minérales : la combinaison spécifique de la croissance économique occidentale ´, *A Contrario*, mars 2007.
- V Forum Social Mondial (2005), *Synthèse des Propositions de l'Economie Solidaire*, Porto Alegre, janvier 2005.
- Veblen Thorstein B (1899/1970), *Théorie de la classe de loisir*. Traduit de l'anglais (Paris : Gallimard).
- Williamson, John (1990), "What Washington Means by Policy Reform", in J. Williamson, ed., *Latin American Adjustment: How Much Has Happened?* (Washington: Institute for International Economics).
- Williamson, John (1999), *What Should the Bank Think about the Washington Consensus?*, Paper prepared as a background to the World Bank's World Development Report 2000 (Washington: Institute for International Economics)
- World Bank (2001), *World Development Report 2000/2001 : Attacking Poverty* (Washington DC : World Bank).
- World Bank and IMF (2005), *Second Annual Global Monitoring Report on the Millennium Development Goals* (Washington DC : World Bank & IMF).